

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira-Bejaia
Faculté de technologie
Département d'Architecture**



**Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme
De Master en Architecture**

THEME

**La Mise en valeur et l'intégration du patrimoine naturel du parc
national de gouraya à la ville de Bejaia**



**Réaliser par :
Mr : MERMOURI Karim Mr : GOUDJIL Salim**

**Encadré par :
Mr: MESSAOUDI**

2013/2014

Remerciements

Nous voudrions exprimer notre profonde gratitude à notre encadreur : Mr MESSAOUDI et le remercier pour l'effort qu'il a fourni pour nous encadrer, par ses conseils, son soutien constant, sa générosité, sa disponibilité, et sa patience envers nous.

Nous adressons des remerciements particuliers à la direction du parc national de Gouraya qui nous ont accueillis chaleureusement et qui nous ont donné le support de travail nécessaire pour la réalisation de ce travail.

Nos remerciements chaleureux et anticipés vont aux membres du jury qui vont consacrer une partie de leurs temps pour examiner et juger notre travail.

Nous tenons à remercier tous nos professeurs et toute l'équipe pédagogique de l'université qui ont travaillé fermement, pour leurs efforts fournis durant notre cursus universitaire.

De même nous remercions tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Avant tout Je remercie Dieu tout puissant de m'avoir donné la santé,
la force et le courage pour réalisé ce modeste travail.

Un travail que je dédie aux deux êtres les plus chers pour moi : mes
parents, ma mère, a la quelle je rends hommage pour tout le sacrifice
qu'elle a endurée pour me voir un jour triompher, mon père qui n'a
jamais cessé de croire en moi, et qui m'a été d'une grande aide, et à
qui j'exprime ma sincère et éternelle gratitude pour leur attention,
l'éducation et les principes qu'ils m'ont inculqué ainsi que pour leur
soutien.

A tous ceux qui m'ont apporté leurs soutiens et aides dans mon
travail

A mes frères Samir, Md Saïd, et à ma petite sœur Liza

A toute ma famille, mes tantes, mes oncles

A tous mes amis pour leur soutien

A mon binôme Salim ainsi qu'à toute sa famille

A toute ma promotion

A toutes les personnes qui me sont et qui me seront toujours chères.

Enfin a tous ce qui ont participés de prés ou de loin à la réalisation de
ce modeste travail.

Mr Mermouri Karim

Dédicaces

Je remercie Dieu tout puissant de m'avoir donné la force et le courage de finir ce modeste travail, que je dédie :

A mes très chers parents qui ont été toujours été la pour moi, mon père, qui j'ai trouvé auprès de moi, pour son soutien, et ses conseils, a ma mère a qui j'adresse ma plus profonde gratitude et tous mon amour, qui n'a pas cessé de m'encourager durant toutes mes années d'études

A tous ceux qui m'ont apporté leurs soutiens et aides dans mon travail

A mes frères, et à mes sœurs

A toute ma famille, mes tantes, mes oncles, mes cousines, mes cousins

A tous mes amis pour leur soutien

A mon binôme Karim ainsi qu'à toute sa famille

A toute ma promotion

A toutes les personnes qui me sont et qui me seront toujours chères.

Enfin à tous ce qui ont participés de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Mr Goudjil Salim

Résumé

Fr

La valorisation du patrimoine naturel est l'action d'améliorer la qualité d'un territoire tout en exploitant ses divers potentialités, quant à l'intégration du patrimoine naturel à une ville c'est l'action d'unifier la nature à l'urbain par un bon aménagement et une bonne accessibilité,...etc., pour donner le maximum de commodités aux visiteurs, cette démarche est primordial vu les richesses naturels que présente ce territoire et le flux touristique qu'il ramène, alors la bonne gestion de ces milieux naturels est nécessaire pour une bonne cohérence et un bon fonctionnement. La ville de Bejaia est concernée par cette valorisation vue qu'elle affiche d'énorme qualité touristique matérialisé par ses richesses naturel, paysagère et historique ; Notre cas d'étude qui est le parc national de Gouraya recèle la majorité de ce patrimoine naturel. malgré ses multiples forces le parc souffre de plusieurs problèmes qui empêchent sa mise en valeurs par rapport à la ville de Bejaia ; l'exemple de parc national des calanques est idéal tant qu'il représente un tas de ressemblance avec notre cas d'étude , donc il va nous servir comme support pour répondre à nos intention de départ sur la question de la gestion et d'accessibilité ainsi que d'infrastructure , accompagné d'une analyse détaillée de notre cas d'étude, tout ça, va nous permettre d'aboutir à des résultat nécessaire pour la compréhension de l'enjeu de mise en valeur et d'intégration du parc national de Gouraya à la ville de Bejaia .

En

Enhancement of the natural heritage is action to improve the quality of a territory while exploiting its various potentials, as has the integration of natural heritage city is action to unify nature has the urban by good management and good accessibility ... etc. To provide maximum convenience to visitors, this approach is essential given the natural wealth that this country and the tourist flow it back, then the proper management of these natural environments is necessary for good consistency and proper operation. The city of Bejaia is affected by this valuation view that shows enormous tourist quality embodied by its natural resources, landscape and history; our case study is the National Park of Gouraya contains the majority of this natural heritage. despite its many strengths the park suffers from several problems that prevent its application values with respect to the city of Bejaia; the national park of calanques is ideal Example as he represents a lot of resemblance to our case study, so it will serve us as a support for meeting our original intention on the issue of management and accessibility and infrastructure, with a detailed analysis of our case study, all this will allow us to achieve a result of the need for understanding of the issue of development and integration of the national park Gouraya to the city of Bejaia.

Ar

تعزيز التراث الطبيعي هو العمل على تحسين نوعية عن طريق استغلال إمكانياتها وكذلك دمج التراث الطبيعي مدينة هو العمل على توحيد الطبيعة و عن طريق الإدارة الجيدة تسهيل الدخول إليها، ... لتوفير أقصى قدر من الراحة هذا النهج ضروري نظرا للثروة الطبيعية أ تمثل هذه المنطقة تدفق السياحي الذي تجذبه الإدارة السليمة لهذه البيئات الطبيعية ضروري لاتساق جيد. مدينة بجاية معنية حسب هذا الرأي بالتعزيز التراثي بما انها تبين جودة سياحية هائلة التي تجسدها مواردها، ومناظرها الطبيعية وتاريخها . هي ظيرة الوطنية قورايا تواجد فيها ثروات طبيعية. على الرغم من العديد من نقاط قوتها، الحظيرة عاني من العديد من تعيق تعزيز هذ التراث الطبيعي مدينة بجاية؛ الحديقة الوطنية هو كما انه يمثل الكثير من التشابه إلى دراسة حالتنا، لذلك سوف تكون لنا بمثابة الدعم لتلبية نيتنا على مسألة إدارة وسهولة الوصول إليها والبي ، مع تحليل قورايا، كل هذا سيسمح لنا تحقيق نتيجة مهمة للوصول إلى فهم قضية التعزيز الحظيرة وطنية قورايا مع مدينة بجاية.

Table des matières

Table des matières	I
Liste des figures	IV
Liste des tableaux.....	VI
CHAPITRE INTRODUCTIF :	
Introduction générale	1
Problématique de recherche.....	2
Hypothèses.....	2
Objectifs	2
Méthodologie	3
CHAPITRE I : Généralités sur la mise en valeur du patrimoine naturel	
<i>Introduction</i>	<i>4</i>
<i>1.1. Etude des concepts du patrimoine naturel</i>	<i>4</i>
<i>1.2. L'importance du patrimoine naturel et les objectifs de sa mise en valeur.....</i>	<i>5</i>
<i>1.2.1. L'importance du patrimoine naturel.....</i>	<i>5</i>
<i>1.2.2. L'objectif de sa mise en valeur</i>	<i>6</i>
<i>1.3. La part subjective et objective de la végétation pour le bien être.....</i>	<i>6</i>
<i>1.3.1. La partie subjective.....</i>	<i>6</i>
<i>1.3.2. La part objective</i>	<i>7</i>
<i>1.4. La politique de la protection et de la mise en valeur des milieux naturels.....</i>	<i>9</i>
<i>1.5. La législation du patrimoine naturel.....</i>	<i>9</i>
<i>1.5.1. La notion du patrimoine a travers les chartes</i>	<i>9</i>
<i>1.5.2. La législation algérienne du patrimoine naturel</i>	<i>10</i>
<i>1.6. Transition Ville/Nature : Dans le cadre d'élaboration d'un projet d'un parc National.....</i>	<i>10</i>
<i>1.6.1. Présentation.....</i>	<i>10</i>
<i>1.6.2. Ces Objectifs pour un parc national dans un milieu naturel</i>	<i>11</i>

CHAPITRE II : Exemple International : Mise en valeur d'un Parc National : Cas des Calanques

<i>II.1. Présentation.....</i>	<i>13</i>
<i>II.2. Les aspects du parc.....</i>	<i>14</i>
<i>II.2.1. Aspects naturelles et paysagères.....</i>	<i>14</i>
<i>II.2.2. Aspects historique et culturel</i>	<i>18</i>
<i>II.3. La Mise en valeur du parc.....</i>	<i>20</i>
<i>II.3.1. Les Approches d'analyse.....</i>	<i>20</i>
<i>II.3.2. Quelque enjeux du parc national des calanques</i>	<i>20</i>
<i>II.3.2.1. Un parc national pour protéger et valoriser des patrimoines fragiles.....</i>	<i>20</i>
<i>II.3.2.2. Le parc national, un outil de protection et de gestion</i>	<i>20</i>
<i>II.3.3. Outils de planification.....</i>	<i>23</i>
<i>II.3.4. Gestion du parc.....</i>	<i>23</i>
<i>II.3.5. accessibilité au parc.....</i>	<i>24</i>
<i>II.3.5.1. Diagnostics</i>	<i>25</i>
<i>II.3.5.2. propositions pour une stratégie durable d'accessibilité</i>	<i>26</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>30</i>

CHAPITRE III : Cas d'étude : Le Parc National de Gouraya.

III.1. Présentation de la ville de Bejaia	31
III.1.1. Aspect géographique	31
III.1.2. Aspect historique, culturel	33
III.2. Présentation du site du parc national de Gouraya	34
III.2.1. Aspect géographique du parc	34
III.2.2. Aspect historique, Naturel, paysagère.....	38
III.2.3. La composition du parc	42
III.2.3.1. Les unités écologique.....	42
III.2.3.2. Les classes du PNG.....	46
III.2.3.3. Les contraintes du parc.....	47
III.3. L'Analyse du parc national de Gouraya	49
III.3.1. Les actions prévues pour la mise en valeur du PNG	49
III.3.1.1. Les prévisions des outils de planification urbaine(PDAU).....	49
III.3.1.2. Les projections et les prévisions du plan de gestion du parc.....	52
III.3.1.3. Récapitulation de s actions projetées.....	57
III.3.2. Les infrastructures et l'accessibilité du PNG	59
III.3.2.1. Infrastructures du parc.....	59
III.3.2.2. Accessibilité au parc.....	63
Conclusion générale.....	67
Référence bibliographique.	

Liste des figures

Figure1 : Photo illustrant le paysage terrestre, marin du parc national des Calanques	12
Figure 2 : Photo illustrant le parc national des Calanques.....	13
Figure 3 : Photo illustrant un paysage du parc national des Calanques.....	15
Figure 4 : Photo illustrant le Cap Canaille.....	16
Figure 5 : Photo illustrant l'Encorbellement à Lithophyllum.....	17
Figure 6 : Photo illustrant : Corail rouge.....	17
Figure 7 : Photo illustrant la grotte cosquer.....	18
Figure 8 : Photo illustrant <i>La Calanque de Port-</i>	18
Figure 9 : Photo illustrant L'accessibilité au PNC.....	23
Figure 10 : Photo illustrant la typologie de portes d'entrées et principes d'accès proposés.....	26
Figure 11 : Situation géographique de la wilaya de Bejaia.....	31
Figure 12 : Carte de réseau routier qui mène a la wilaya de Bejaia	31
Figure 13 : Carte des routes nationales.....	32
Figure 14 : Photo illustrant la cote des Aiguades	34
Figure 15 : Photo illustrant le mont du parc Gouraya.....	34
Figure 16 : Situation du PNG.....	35
Figure 17 : Situation du PNG.....	35
Figure 18 : Carte de la répartition des sites historiques sur le territoire du PNG.....	39
Figure 19 : Photo illustrant le fort de Gouraya.....	40
Figure 20 : Photo illustrant le paysage de cap carbone.....	40
Figure 21 : Carte de la répartition des sites pittoresques sur le territoire du PNG.....	41

Figure 22 : carte illustrant les unités écologiques du PNG.....	42
Figure 23 : carte illustrant les unités écologiques marines du PNG.....	43
Figure 24 : Carte illustrant les unités écologiques terrestre du PNG.....	44
Figure 25 : Photo illustrant le singe magot.....	45
Figure 26 : Photo illustrant la flore de parc.....	45
Figure 27 : Carte illustrant les classes du PNG.....	47
Figure 28 : Carte illustrant la répartition de foncier du PNG.....	47
Figure 29 : Carte illustrant les contraintes du PNG.....	48
Figure 30 : extrait sur la carte de schémas de structure du pdau intercommunal 2009.....	49
Figure 31 : Image montrant la parcours proposé par le PDAU.....	50
Figure 32 : Carte illustrant les actions du PDAU.	51
Figure 33 : Superficie brulée(ha)/an et nombre de foyers par an PG1 jusqu'à PG3	53
Figure 34 : Evolution de la flore et de la faune du PG1 jusqu'à PG3.....	53
Figure 35 : Evolution des déchets de la décharge de Boulimat en (ha)/an a partir de 2000.....	54
Figure 36 : Carte illustrant les actions future PG3 sur le PNG.....	56
Figure 37 : Carte illustrant la répartition des infrastructures d'accueils	59
Figure 38 : Carte illustrant la répartition des infrastructures de loisirs	60
Figure 39 : Carte illustrant Les accès vers la zone Est du PNG	63
Figure 40 : Photos expliquant l'état de la chaussé (zone Est du PNG)	64
Figure 41 : photos montrant la nature des trottoirs (zone Est du PNG)	64
Figure 42 : photos expliquant l'état de la chaussé (zone Est du PNG).....	65
Figure 43 : Illustrant la nature de la voirie (zone Est du PNG).....	65
Figure 44: photos expliquant la pente de la voirie (zone Est du PNG)	66

Liste des tableaux

Tableau 1 : Illustrant la comparaison entre le PDAU et le PG.....	56
Tableau 2 : illustrant le nombre de visiteurs sur le terrain et au niveau de l'écomusée/an.....	61
Tableau 3 : illustrant les hôtels existants au sein du PNG	63
Tableau 4 : illustrant les hôtels en cours de réalisation au sein de PNG.....	63
Tableau 5 : illustrant le nombre de visiteurs étranger du PNG /an	64
Tableau 6 : illustrant le nombre de campings au sein du PNG.....	64
Tableau 7 : illustrant La fréquentation des plages du PNG/an	64



CHAPITRE INTRODUCTIF :

Introduction générale :

Le patrimoine est ce que nous héritons de nos pères et transmettons à nos enfants. Il s'inscrit donc dans la durée, mais aussi dans l'affectif particulier ou collectif et le patrimoine est avant tout un témoignage représentatif de notre identité.

Le concept de patrimoine est aujourd'hui entendu de manière large, puisqu'il englobe plusieurs entités, parmi elles culturelles (soit les monuments, les traditions, les œuvres d'art, la langue, etc.) dont la signification est rendue accessible au public à partir des données scientifiques qui le définissent, et une autre entité importante c'est l'entité, paysagère ou naturelle.

Le patrimoine naturel c'est tout élément faisant partie de la nature (soit le relief, le climat, la végétation et le milieu écologique), avec ses particularités qui font des villes des endroits uniques avec la beauté de ses paysages naturels, leurs vues à la mer et de leurs accès où il est agréable de vivre et qui crée une attractivité pour un bon nombre de touristes qui viennent visiter des monuments, et profiter de la nature et de la beauté des paysages qui joue un rôle très important pour le bien être des gens.

Le patrimoine naturel est unique pour chaque ville, lorsque la ville affirme sa différence, dans le point de vue du patrimoine naturel, il la personnalise et la différencie aux autres villes, il est nécessaire de le protéger contre la dégradation et de le valoriser vu sa grande importance.

La valorisation du milieu naturel se fait par l'amélioration de la qualité du territoire, une démarche globale de communication et d'une sensibilisation, une préservation des éléments d'identité du lieu façonné au cours des siècles, une bonne gestion de ces milieux naturels.

Une ville comme Bejaia devra sans doute être concerné quant a la valorisation du patrimoine naturel, c'est une ville touristique, très accueillante, très enrichissante par ses beaux paysages naturels, ses montagnes sont d'une beauté extraordinaire, une vraie nature qui te laisse emporté et ensorcelé par ses paysages ; parmi ce qui lui vaut sa vocation touristique par excellence en site c'est sans aucun doute le parc national de Gouraya qui est notre cas d'étude.

Le parc national Gouraya est considéré comme poumons de la ville vu qu'il présente des richesses naturelles, paysagère et esthétiques unique et exceptionnelles à l'instar du site de pic des singes, le cap Bouake, la promenade de Cap Carbon, il recèle aussi une biodiversité faunistique et floristique riche et varié, qui dissimule certaines espèces d'une importance à l'échelle nationale, le PNG s'étale aussi sur trois zones (terrestre lacustre et marine).

Le parc domine la ville d'une haute perchée, à 660 mètres d'altitude qui continue à impressionner les touristes, les visiteurs, les historiens par les multiples légendes liées à Gouraya que ses origines restent un mystère.

Le PNG est caractérisé, notamment, par son contacte a la ville de Bejaïa chevauchant ainsi l'urbains par ses espaces naturels.

Le parc est classé et reconnu au niveau national pour ses sites historiques qui revient aux civilisations qui ont installé dans la ville de Bejaia précédemment, donc le PNG est crée pour protéger ce patrimoine Historique ainsi que le patrimoine naturel dont l'équilibre est fragile.

- **Problématique de recherche:**

Malgré ses multiples forces Le PNG rencontre plusieurs contraintes qui entravent sa protection et sa mise en valeur par rapport a la ville parmi celles-ci on peut citer les incendies qui menacent les forets, les décharges publiques, les carrières d'agrégat, urbanisation et d'autres problèmes liées a la sur fréquentation surtout de la zone Est du parc pendant la saison estivale, comme le manque d'accessibilité, le manques d'infrastructure vu le nombre considérable de touristes et visiteurs affluant annuellement vers le PNG qui ne cesse de croître compte tenu des besoins très forts exprimés continuellement par la population.

Notre recherche va appuyer sur la valorisation du parc et ses richesses (paysagère, historique, patrimoniale) , importante pour une ville touristique, attractive comme Bejaia ; Donc pour atteindre cela on va essayer de cibler les problèmes liés au disfonctionnement entre le parc et la ville qu'on a cité précédemment ,qui entrave la mise en valeur du PNG.

-quels sont les problèmes qui empêchent la mise en valeurs et l'intégration du parc national de Gouraya a la ville de Bejaia ?

- **Hypothèse** : il semblerait que la cause de ces problèmes est due a ce disfonctionnement :

1-Aspect de gestion :

-Manque de coordination entre les prévisions du plan de gestion du PNG et les outils de planifications urbaine (PDAU) a propos de la mise en valeur du parc.

2- les moyens matériels du parc (aptitudes matériels d'accueils) :

-Manque d'infrastructure

-mauvaise accessibilité

- **Objectifs de la recherche :**

- la déduction des problèmes à traiter pour mettre en valeur et pour intégrer le parc national de Gouraya a la ville de Bejaia.

Objectifs secondaire

- fournir un document de travail qui sert comme support pour une étude future sur le parc national de Gouraya.

Le présent travail est organisé généralement en deux parties réparties par chapitre

on commence ce thème par une **introduction générale** illustre l'idée général sur la quel tourne le mémoire, dont on va traiter des définitions et des généralité clé relative au thème, on les éclaira dès le début pour permettre aux lecteurs une bonne compréhension du contexte, par la suite on enchainera avec notre cas d'étude, on posera un questionnement a propos de notre sujet traité et justifié le choix du cas d'étude, d'un constat on ciblera un problème bien précis on finira par une problématique de recherche, on donnera des hypothèses, nos premières impression sur la solution et on fixera des objectifs du thème relative a notre problématique posée.

Le mémoire est divisé en deux partie, une partie théorique qui abordera des généralités sur le sujet de recherche et l'autre partie traitera le cas d'étude, ces deux parties reparties par chapitres dont le **premier chapitre** on évoquera, quelques généralité sur la valorisation du patrimoine naturel et son impact sur le bien être des gens et son importance pour l'attractivité et le tourisme d'une ville après et finira par l'explication de la transition ville/nature ; dans le **deuxième chapitre** on traitera un exemple international(le parc des calanques en France).

En entame la deuxième partie qui traite notre cas d'étude et notre problématique spécifique(parcs national de Gouraya) et on enchainera avec le **troisième chapitre** dans lequel on va présenter brièvement la ville de Bejaïa et le site d'étude , les importants aspects du parc ainsi que ses composantes, après on va 'analysera la coordination entre le plan de gestion du PNG et les outils de planification urbaine tout en s'appuyant sur l'approche comparative a fin de déduire l'accord et le discord concernant leurs prévisions et leurs orientations, et on analysera aussi les infrastructures sur tous le territoire du parc et l'accessibilité dans la zone Est(contacte ville, nature) sur fréquenté tout on s'appuyant sur l'approche quantitative et qualitative pour déduire les capacités matériels dont dispose le parc pour accueillir ses visiteurs.

On va finir notre travail par une conclusion générale qui va être une réponse pour le questionnement de départ, dans laquelle on va intégrer nos recommandations sur l'analyse de cas d'étude.

CHAPITRE I :

**Généralités sur La mise en valeur du patrimoine
naturel**

Chapitre I : Généralités sur La mise en valeur du patrimoine naturel

- Dans cette partie théorique, nous présenterons dans ce premier chapitre, en premier lieu quelques définitions des concepts sur le patrimoine naturel, et son importance et l'objectif de sa mise en valeur, tant que le paysage est un élément du patrimoine alors qu'on va montré sa part subjective et objective pour le bien être des gens , et En second lieu nous aborderons la politique de la mise en valeur de ces milieux naturels ainsi la législation du patrimoine naturel, et en termine par la présentation de transition ville-nature, et ces objectifs pour un parc national dans un milieu naturel.

I.1. Etude des concepts sur le patrimoine naturel :

-Définition du Patrimoine :

- Selon le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Morbihan CAUE et sur le document intitulé Comment protéger et valoriser le paysage et le patrimoine, le patrimoine est ce que nous héritons de nos pères et transmettons à nos enfants. Il s'inscrit donc dans la durée, mais aussi dans l'affectif particulier ou collectif.

- Selon le Mémoire, LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL PAR LA CRÉATION DE SENTIERS ÉCOTOURISTIQUES, par GENEVIÈVE DUPONT, **Le patrimoine naturel et culturel**, C'est tout élément faisant partie de la nature (soit le relief, le climat, la végétation et le milieu écologique) et la culture (soit les monuments, les traditions, les œuvres d'art, la langue, etc.) dont la signification est rendue accessible au public à partir des données scientifiques qui le définissent;

-Qu'est-ce qu'un Parc national:

- Selon le document numérique publié par Etablissement public du Parc national des Calanques, Rédaction: GIP des Calanques, calanques-parcnational.fr, un parc national est un espace naturel dont les paysages, la biodiversité, la Richesse culturelle et le caractère justifient une protection et une Gestion qui garantissent, pour aujourd'hui et les générations futures, la pérennité de ces patrimoines exceptionnels. Depuis une importante réforme législative en 2006,

-**Un parc périurbain** se situe a proximité de la ville voisine et marque son articulation sur les espaces naturels, terrestres et marins.

-**les parcs Nationaux français** sont constitués de deux types d'espaces. « **Le cœur**» bénéficie d'une protection renforcée via une Réglementation spécifique. « **L'aire d'adhésion**» à terre Constitue le territoire en solidarité écologique avec le cœur, sur lequel les communes s'engagent volontairement pour favoriser son développement durable, avec l'appui du Parc national.

-**un parc naturel régional en France** (PNR) est créé par des communes contiguës qui souhaitent mettre en place un projet de conservation de leur patrimoine naturel et culturel partagé sur un territoire cohérent, sa création nécessite une labellisation par l'État, il n'est pas associé à des règles particulières de protection de la faune et de la flore. Il ne s'agit pas d'une réserve naturelle, mais d'un espace où l'on recherche

Chapitre I : Généralités sur La mise en valeur du patrimoine naturel

- **les parcs nationaux algériens** classés et reconnus au niveau national d'un point de vue paysager et patrimonial important, il ont été créés, sur la proposition du Service des Forêts, par un arrêté du Gouverneur Général du 17 février 1921 dans le but de développer économiquement les territoires colonisés.

I.2. L'importance du patrimoine naturel et la manière d'assurer sa mise en valeur¹ :

I.2.1. L'importance du patrimoine naturel :

- En tant que mémoire vivante

- C'est l'inscription de la culture dans l'espace des générations qui sont venues avant nous. Il est donc la mémoire tangible des sociétés qui nous ont précédées et sert de lien avec notre passé. Il importe donc d'en préserver les éléments les plus fondamentaux.

- En tant que cadre de vie sain et agréable

- On aime un endroit tout d'abord parce qu'il s'en dégage une ambiance agréable. Ce sont d'abord les paysages qui donnent cette ambiance. Le paysage lui-même constitue un élément de patrimoine façonné au cours des siècles à la fois par des facteurs naturels et humains et porteur de l'identité du territoire, les paysages sont donc à l'origine de notre sentiment d'appartenance à une région et forment une part essentielle de notre identité collective et notre fierté. Aussi, la beauté des paysages est une question d'équilibre psychologique - les humains auront toujours besoin d'un contact intime avec la nature pour conserver un équilibre psychologique ;

-En tant que source d'inspiration, de création, d'expression et de motivation :

- Le paysage inspire la culture dans la diversité de ses manifestations et l'enrichit ou l'appauvrit selon les choix d'activités ou de développement. Le paysage peut donc être une force créatrice en soi. Plus spécifiquement, l'attachement au patrimoine paysager, en préservant l'émotion procurée par celui-ci, agit comme motivation pour appuyer la préservation de son environnement et l'insertion harmonieuse des activités humaines.

-En tant que pouvoir attractif

- Les beaux paysages devenus le motif principal du déplacement des visiteurs vers cette région. Il s'agit donc d'une ressource naturelle considérable. Ils sont le moteur d'industrie récréo-touristique; la valeur de cette industrie repose en grande partie sur l'accessibilité visuelle à ces paysages exceptionnels. Ce paysages se doit doter de plusieurs activités touristique de plein air pratiquées dans la région, (tels le cyclotourisme, la randonnée pédestre, et la navigation, en plus du tourisme d'excursion (ex.: le Chemin des Cantons). De même, plusieurs événements s'y rattachent, tels que la Flambée des couleurs et la Fête des vendanges. De plus, la qualité de ces paysages donne une image positive aux produits de cette région .alors que ce paysage va

¹ Les bienfaits de la nature et du paysage sur la santé-swissinfo.ch- publié le 22 mai 2007

Chapitre I : Généralités sur La mise en valeur du patrimoine naturel

y'avoir son image de marque. On dit que quelqu'un qui a vu la région, c'est quelqu'un qui a envie d'y revenir! Un paysage de qualité est aussi la garantie du maintien de la valeur des maisons.

I.2.2. L'objectif de sa mise en valeur :

-La Mise en valeur du patrimoine naturel :

- Contrairement à ce que l'on pourrait habituellement penser, la mise en valeur du patrimoine naturel ne se résume pas à sa conservation et son embellissement. Elle consiste aussi à lui donner de la valeur, que ce soit dans le regard du public ou d'un point de vue économique. Donc la mise en valeur du patrimoine est l'action de rendre l'ancienne valeur ou d'augmenter la valeur d'un site naturel

-Objectifs de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine naturel :

- La mise en valeur du patrimoine naturel génère toujours des retombées positives, soit en contribuant à développer l'attractivité touristique d'une communauté, en lui permettant de faire valoir son identité et son authenticité, en améliorant la qualité de vie des citoyens et en renforçant leur sentiment de fierté et d'appartenance. On peut également citer ce qui suit : faire connaître, révéler et faire comprendre, accueillir et impliquer le public, la conservation et la restauration de la biodiversité , protéger et mettre en valeur notre patrimoine naturel commun, permet aux générations futures d'ouvrir la porte sur un autre avenir, plus respectueux des hommes et de la planète qu'ils habitent , -sensibiliser à la sauvegarde de l'environnement, -participer au développement durable des villes.

I.3. La part subjective et objective de la végétation pour le bien être²:

I.3.1. La partie subjective :

• Ville et végétation :

- La nature devient un lieu de repos et de recueillement ; en s'y arrêtant, on oublie la société et toute trace de vie mondaine. Il est d'ailleurs inhérent à l'esprit romantique de se confier plus aisément à la nature qu'à un ami en chair et en os.

• Rôle esthétique de la végétation :

- Les arbres contribuent à l'embellissement d'une propriété ou d'une ville, en apportant des éléments de diversité dans un paysage bâti. On a tendance à oublier que les espaces verts peuvent agir également comme élément de design. Non seulement on peut jouer avec les formes, les hauteurs, les couleurs, mais la végétation permet aussi d'articuler l'espace pour créer des effets de perspective.

- Certaines essences végétales exercent un fort pouvoir attractif auprès de la population, que

² Emmanuel BOREY - Mémoire de formation continue QEB promotion 2010, écoquartier- la re-émergence du végétal urbain

Chapitre I : Généralités sur La mise en valeur du patrimoine naturel

ce soit par leurs propriétés esthétiques ou par la faune qu'ils attirent.

- L'arbre d'ornement est d'ailleurs souvent caractérisé par sa floraison spectaculaire, la couleur de son feuillage, sa forme spécifique, la texture de son écorce ou toutes les autres caractéristiques ornementales qui le rendent attractif.

- **Atouts socio-psychologiques du végétal :**

- L'espace vert urbain de type parc ou jardin joue principalement 2 rôles liés aux fonctions d'échanges et de rencontres sociales : accueillir les enfants en leur procurant un cadre de jeux, et fournir un lieu de repos, de détente, d'échanges et de rencontres aux adultes.

Et d'admiration pour le paysage.

- Les espaces végétalisés représentent pour la population des villes des lieux privilégiés de rencontre avec le milieu naturel permettant la découverte, l'observation et l'interprétation de la nature, qu'il s'agisse de la faune ou de la flore. Certaines municipalités organisent même parfois leurs espaces verts en réseaux d'interprétation de la nature.

- Ils constituent un outil de sensibilisation auprès de la population à la conservation des espaces verts, dans un contexte où, en ville, de plus en plus de nouveaux quartiers sont déboisés pour la construction domiciliaire ou de parcs industriels, technologiques, etc. Ils constituent des lieux d'étude des sciences naturelles et de l'écologie. Ils représentent en effet des lieux propices à la vulgarisation scientifique des phénomènes écologiques dans lesquels l'arbre interagit en étroite relation avec son milieu.

- Les espaces végétalisés contribuent à notre bonne santé physique en offrant des lieux propices à la tenue d'activités ou de plein air comme la marche, la course à pied et le vélo. Les boisés urbains accessibles au public (parcs urbains, parcs de quartier, parcs linéaires, entres de plein-air...) sont de plus en plus fréquentés par les résidents des villes lors de la réalisation d'activités de plein air de ce type.

- Ils favorisent aussi l'équilibre psychique des citadins, en leur fournissant un endroit à l'abri du stress de la ville, leur permettant le ressourcement, la détente, le retour à leur espace vital.

- Des études montrent que la préservation du végétal agit sur le bien-être psychologique en favorisant l'apaisement de l'esprit et la diminution de la fatigue mentale. Ces bénéfices psychologiques évolueraient même en fonction de la richesse et de la diversité des espèces présentes dans les espaces verts.

- **Effets psycho-physiologiques**

- La végétation joue un rôle certain dans le maintien de l'équilibre psychique de l'homme, équilibre souvent compromis par le milieu dans lequel il évolue. Les espaces verts nous permettent, par le rappel constant de cycles biologiques, de nous re-situer dans l'univers vivant auquel nous appartenons.

1.3.2. la part Objective : Rafraichissement de l'espace urbain

- **Le végétal comme régulateur d'ambiance**

- La végétation permet de modifier le climat et d'en améliorer les conditions de confort. Les arbres agissent comme masque au soleil, au vent, au son, comme source d'humidité et

Chapitre I : Généralités sur La mise en valeur du patrimoine naturel

régulateur de la température de l'air et des surfaces environnantes.

- **L'évapotranspiration**

- L'eau est l'élément fondamental des végétaux. Principal constituant cellulaire de tout organisme végétal, et vecteur des substances absorbées par les racines, l'eau n'est pas retenue en totalité par la plante. La plus grande partie s'évapore dans l'air par les feuilles et autres parties aériennes : ce phénomène est appelé « évapotranspiration ».

- D'où apport de fraîcheur en microclimats urbains. Ce phénomène entraîne également un mouvement de ventilation par thermo-circulation naturelle entre masses d'air chaudes et froides qui agira sur le ressenti des usagers d'un espace urbain. L'augmentation du degré hygrométrique de l'air (humidification) participe aussi à une sensation de bien être.

- **L'ombrage**

- Dans le cas de petites zones de végétation, l'effet de refroidissement est obtenu principalement par l'effet d'ombrage.

- Une partie des rayons est réfléchi, et le reste absorbé va réchauffer les feuilles. C'est à ce moment que les mécanismes de régulation de la plante par l'ouverture et la fermeture des stomates jouent leur rôle.

- **Améliorer la qualité de l'air**

- Le recours à certaines plantes pour améliorer la qualité de l'air, notamment en espace clos, fait actuellement l'objet d'une forte médiatisation et suscite une attente importante de la part du grand public. Plusieurs programmes de recherche français et étrangers ont montré que les plantes possédaient la faculté d'agir sur certains polluants présents dans l'air.

- **Réduire la vitesse du vent et une stratégie pour les économies d'énergie :**

- Par l'effet de protection contre le vent, les arbres réduisent la vitesse de déplacement de l'air sur l'enveloppe du bâtiment, ce qui réduit les échanges de chaleur au niveau des surfaces extérieures. Ce phénomène, qui est positif en hiver (moindre refroidissement des surfaces ensoleillées) mais négatif en été, n'est significatif que pour les bâtiments non isolés thermiquement.

- **Modulateur acoustique**

- Le son se transmet sous la forme d'une onde sphérique, pouvant aussi être linéaire dans le cas d'une route, Sa propagation subit l'influence des obstacles rencontrés par l'onde sonore qui peuvent la diffracter, la réfléchir, ou l'absorber. Plus la matière que traversent les ondes sonores est dense, plus ces ondes auront de difficulté à progresser.

- On a en effet de penser que les plantations contribuent à l'affaiblissement du niveau d'une source sonore en absorbant ou en diffusant les ondes acoustiques

- **Stabilisation des sols**

- La végétation, les arbres en particulier, stabilisent le sol grâce à l'enracinement limitant ainsi l'érosion (en particulier pour les berges des rivières, les pentes, les talus). En effet, les racines des arbres et arbustes stabilisent le sol et maintiennent en place les éléments le structurant.

Chapitre I : Généralités sur La mise en valeur du patrimoine naturel

- Globalement, plus les plantes sont grandes et plus elles retiennent une grande surface en profondeur du fait de la longueur des racines. Il faut cependant diversifier la végétation pour retenir à la fois la surface, la profondeur et l'étendue des sols : environ 15cm pour l'herbe, une cinquantaine pour les arbustes et un mètre pour les arbres. Au-delà d'1m de profondeur, il est préférable faire appel à des systèmes artificiels pour assurer une bonne stabilisation.

- **Écosystèmes et biodiversité**

- Les espaces végétalisés assurent le maintien de la biodiversité dans les villes par la présence d'une variété d'espèces végétales, animales et de milieux de vie. Les arbres et buissons, en plus de représenter une richesse pour la biodiversité, son importance est l'incarnation de la beauté et de l'esthétique, Consolidation des sols, Elimination des déchets par l'homme, Régulation du climat, Fourniture de médicaments ... la perte de la biodiversité causé par l'augmentation de la consommation de ressource naturel, l'évolution de l'espace agricole, fragmentation des écosystèmes...

I.4. La Politique de la protection et de la mise en valeur des milieux naturels³

poursuit Trois grands objectifs :

- **Maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés**

- La Ville cherche ainsi à créer ou à consolider des corridors naturels nécessaires au déplacement de la faune, à la dispersion de la flore et à la tenue d'activités récréatives et éducatives.

- **Assurer la pérennité des milieux naturels dans les parcs existants et favoriser la consolidation et la viabilité des écosystèmes qui y sont présents**

- Les parcs et espaces publics comprennent plusieurs milieux naturels pourvus d'une riche biodiversité que visé à préserver. Bien que bénéficiant d'un certain statut de protection, ces milieux naturels peuvent être menacés par l'impact d'interventions ayant lieu à l'intérieur comme à l'extérieur des limites des parcs existants. Le maintien de l'intégrité des milieux humides et du régime hydrique des cours d'eau ainsi que la préservation de la qualité de leurs eaux sont dépendants,

³ HUBERT REEVES, La Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, www.ville.montreal.qc.ca/PolitiqueMilieuxNaturels

I.5. La législation du patrimoine naturel⁴ :

I.5.1. La notion du patrimoine à travers les chartes :

- **Chartes d'Athènes pour la restauration des monuments historique 1931** : destinée aux monuments historiques, aussi au paysage naturel.

- **chartes de Venise pour la conservation et la restauration des monuments et site historique 1964** : la notion de monument comprend la création architecturale dans cette charte

- convention européenne du paysage, Florence 2000 : c'est la première convention internationale relative au paysage et c'est une réaction à la transformation, dégradation des paysages.

I.5.2. La législation algérienne du patrimoine naturel :

- **La loi 62-157** : sur la protection des sites et monuments historiques et naturels, et une série de loi de 1970 à 1980 réglemente un certain nombre d'activités comme la pêche et la chasse...

- **La loi 83-03** : sur la protection de l'environnement

- **La loi 87-03** : protection de l'environnement, la sauvegarde des sites naturels, la protection et la restauration des sites historiques.

- **La loi 01-20** : la mise en valeur et l'utilisation rationnelle des ressources patrimoniales naturelles et culturelles.

- **La loi 02-02** : relative à la protection et la valorisation des zones de montagne et du littoral

- **La Loi 90-29** : relative à l'aménagement et à l'urbanisme, délimitation des parties du territoire comme le littoral, les terres agricoles à potentiel élevé, et les territoires à caractère naturel et culturel marqué.

I.6. Transition Ville/nature⁵ :

- Dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'un parc National ou de le mettre en valeur, la question de la transition ville/nature s'avère un point d'enjeu essentiel.

I.6.1. Présentation :

⁴ Bouchafa, Hamache, Mémoire fin d'étude architecture préservation et mettre en valeur du patrimoine naturel de la ville de Bejaia

⁵ Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, parc national des Calanques, Marseille interface ville/nature, www.agam.org, septembre 2010

Chapitre I : Généralités sur La mise en valeur du patrimoine naturel

- La gestion et les modalités de vivre ces espaces d'interface entre la ville et la nature nécessitent d'être remises en perspective dans une vision globale
- Organisation sur un socle géographique en filigrane : premiers effets de relief, accroches paysagères.
- Une urbanisation mal intégrée, jutée vers l'espace nature
- Contact de lisibilité et de visibilité brutale avec l'espace naturel
- Prescrire des principes d'aménagement, de traiter des points d'entrée pour cette interface ville/nature, de gérer la question du stationnement a cette zone, de cibler des espaces de réhabilitation potentielle, ... ceci afin de valoriser ces moments de transition vers des espaces de nature exceptionnels mais aussi afin d'affiner en quelque sorte le "dessin" de l'espace urbain dans ses limites.

I.6.2. Ces objectifs pour un parc national dans un milieu naturel :

La présente démarche a pour objectifs :

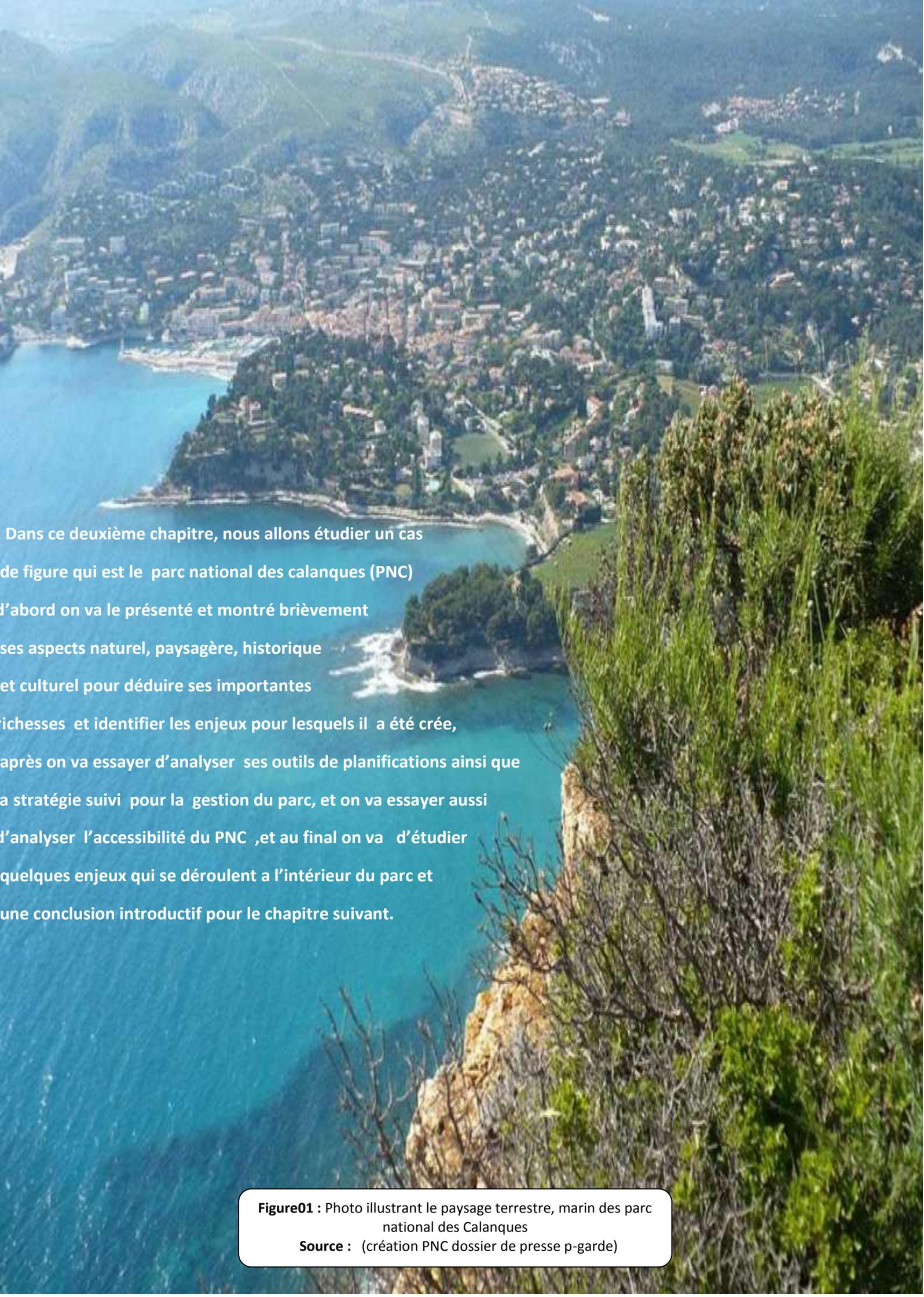
- Analyse des enjeux de l'interface ville/nature sur l'ensemble des territoires de limite du cœur potentiel de parc.
- Valorisation/réhabilitation ;
- protection et gestion des risques;
- On peut envisager à l'entrée de la campagne, des activités didactiques et pédagogiques permettant une première sensibilisation au parc National.
- matérialisation, traitement des entrées du parc National en lien avec les conditions et les modes d'accessibilité y compris les modes doux pour tirer l'attention des gens en créant une attractivité pour le lieu.
- Le succès induit de part et d'autre nécessitera des actions pour gérer les flux, les pressions qui supposent de gérer également à l'intérieur du parc certaines de ces problématiques et notamment le stationnement en travaillons ses accès.

❖ les concepts et la terminologie qu'on a cerné dans ce chapitre nous pousse a chercher les meilleurs mesures a prendre pour mettre en valeur un parc, pour apporter des réponses idéales a cette question, nous sommes obligés d'analysé un exemple international, le cas des calanques nous a apparu intéressant, vu qu'il a des similitudes avec notre cas d'étude.

CHAPITRE II :

EXEMPLE INTERNATIONAL

Mise en valeur d'un Parc National : Cas des Calanques.



Dans ce deuxième chapitre, nous allons étudier un cas de figure qui est le parc national des calanques (PNC). D'abord on va le présenter et montrer brièvement ses aspects naturel, paysagère, historique et culturel pour déduire ses importantes richesses et identifier les enjeux pour lesquels il a été créé, après on va essayer d'analyser ses outils de planifications ainsi que la stratégie suivie pour la gestion du parc, et on va essayer aussi d'analyser l'accessibilité du PNC, et au final on va d'étudier quelques enjeux qui se déroulent à l'intérieur du parc et une conclusion introductif pour le chapitre suivant.

Figure01 : Photo illustrant le paysage terrestre, marin des parc national des Calanques
Source : (création PNC dossier de presse p-garde)

II.1. présentation du Parc national des Calanques⁶

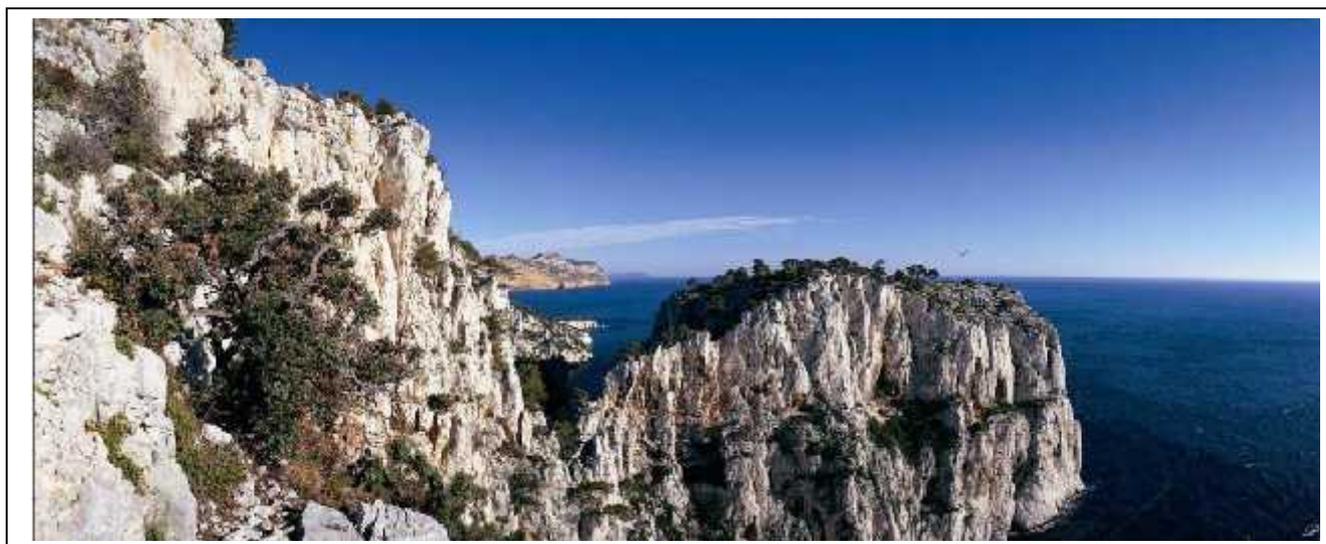


Figure02 : Photo illustrant le parc national des Calanques

Source : (création PNC dossier de presse p-garde)

Le premier Parc périurbain d'Europe, 10^{ème} Parc national de France :

Situé dans les Bouches-du-Rhône, le Parc national des Calanques, créé par le décret du 18 avril 2012, est le 10^{ème} Parc national français.

- Le PNC recèle des Paysages emblématique, à la fois terrestre et marin, de la Provence méditerranéenne, le site des Calanques est connu dans le monde entier (reconnaissance internationale) pour ses paysages grandioses, sa biodiversité remarquable et son patrimoine culturel.

- Aux portes de la deuxième ville de France, ce joyau naturel de la Côte d'Azur fait depuis près d'un siècle l'objet d'une volonté forte de protection. L'outil parc national, outil de protection de l'environnement par excellence, est apparu comme la solution la mieux adaptée pour répondre à ces enjeux de préservation des patrimoines, de gestion durable de ce territoire à la fois terrestre, marin et périurbain et de reconnaissance nationale et internationale de ce joyau parc, l'idée avait commencé par une prise de conscience de la fragilité du site par les habitants et une menace de plus en plus pressante de l'urbanisation des calanques, les habitants réclament la création d'un parc national .

Le Parc national des Calanques est le fruit d'un long travail de concertation avec tous les acteurs concernés. Il vise avant tout à concilier la protection de l'environnement avec les activités professionnelles et de loisirs existantes. Pour cela, le nouvel établissement public du parc national travaillera avec les collectivités et les acteurs locaux à l'amélioration du suivi du patrimoine, à la gestion de la fréquentation, à la promotion des richesses du territoire et à la sensibilisation des usagers et des visiteurs.

⁶MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, DOSSIER DE PRESSE,

Carte d'identité du Parc national des Calanques

- **Naissance du Parc national** : 18 avril 2012 (signature du décret)
- **Situation** : Bouches-du-Rhône (13)
- **Cœur terrestre** : 8 500 hectares, 3 communes (Marseille, Cassis et La Ciotat)
- **Cœur marin** : 43 500 hectares
- **Aire d'adhésion** : 2 630 hectares, 3 communes (Marseille, Cassis et La Penne-sur-Huveaune)
- **Aire maritime adjacente** : 97 800 ha
- **Biodiversité** : 140 espèces terrestres animales et végétales protégées ; 60 espèces marines patrimoniales
- **Fréquentation** : environ 2 millions de visiteurs à terre et en mer par an

II.2. les aspects du parc⁷:

Patrimoine paysager, naturel et culturel d'exception :

- Le caractère du parc national repose à la fois sur des éléments matériels, notamment un riche patrimoine naturel, culturel et paysager, spécifique et objectivement décrit, mais aussi sur des éléments immatériels, notamment sur tout ce qui suscite chez l'homme l'émotion, le respect, un imaginaire particulier et une capacité de ressourcement. »

II.2.1. Aspects naturelles et paysagères

- **En surface : Les paysages, un écrin de massifs calcaires tourné vers le large**

- Ce territoire, situé à proximité immédiate des villes, se caractérise par des paysages contrastés, entre terre et mer, dont les calanques sont la caractéristique la plus singulière.

⁷ DOSSIER DE PRESSE, Parc national des Calanques, developpement-durable.gouv.fr



Figure 03: Photo illustrant un paysage du parc national des Calanques

Source : (création PNC dossier de presse p-garde)

- Les territoires constituant le cœur des Calanques constituent un vaste espace sauvage et préservé, essentiellement escarpé et sans ressources en eau, qui culminent avec les falaises Soubeyrannes, le Mont Carpiagne ou le Cap Canaille.

➤ **Des milieux naturels terrestres d'une grande diversité malgré de fortes contraintes climatiques**

Sur terre

31 écosystèmes remarquables 140 espèces protégées dont l'Aigle de Bonelli⁸

- La diversité des milieux naturels (massifs calcaires, littoral marin, îles et îlots...) et des conditions de vie particulièrement rudes (sécheresse estivale, sol calcaire, embruns salés...) permettent la présence d'espèces rares et spécifiques faisant de ce territoire une référence pour les milieux méditerranéens.

⁸ Un couple d'espèce méditerranéenne et asiatique d'oiseaux sur les 30 recensés en France

- **Sous la mer : des reliefs sous-marins remarquables :**

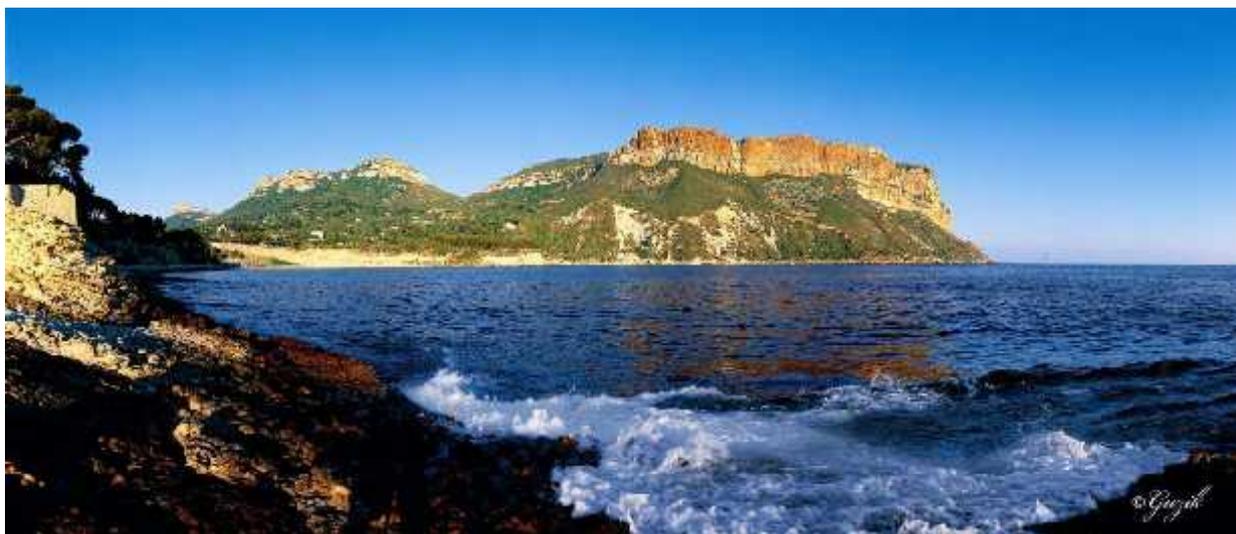


Figure04 : Photo illustrant le **Cap Canaille**

Source : (création PNC dossier de presse p-garde)

- **Des milieux marins riches d'une grande biodiversité**

En mer

14 écosystèmes remarquables

60 espèces patrimoniales (dont les 2/3 sont protégées) : Mérou, Corb, plusieurs espèces de dauphins et de tortues marines

De nombreuses autres espèces restent à découvrir, notamment dans les grottes ou les canyons.

Le Canyon de la Cassidaigne⁹ est remarquable pour sa richesse biologique

La Méditerranée, « point chaud » mondial de la biodiversité

0,8 % de la superficie des océans et mers du globe pour

7% des espèces connues dans le monde dont 13 000 espèces endémiques

La surface du cœur marin représente cinq fois la partie terrestre. Il regroupe quasiment toute la diversité des milieux et espèces méditerranéens, compte tenu d'une courantologie et d'une topographie particulièrement complexes, depuis les canyons profonds (jusqu'à - 1250 m) parsemés de coraux d'eaux froides, jusqu'aux petits fonds **d'herbier de Posidonie**¹⁰, habitat prioritaire et écosystème pivot des espaces littoraux, et aux **encorbellements à Lithophyllum**¹¹ en surface.

⁹ Un passage encaissé entre 2 reliefs résultant d'une action hydraulique sur la roche. Avec pour parfaite illustration les gorges du Verdon, dans le sud est de la France.

¹⁰ Sont des plantes à fleurs aquatiques sous marines constituent des herbiers jouant les mêmes fonctions écologiques. Servent à la reproduction

¹¹ Est un genre d'algues rouges de la famille nommée Corallinaceae



Figure05 : Photo illustrant l'Encorbellement à **Lithophyllum**

Source : Olivier Bianchimani

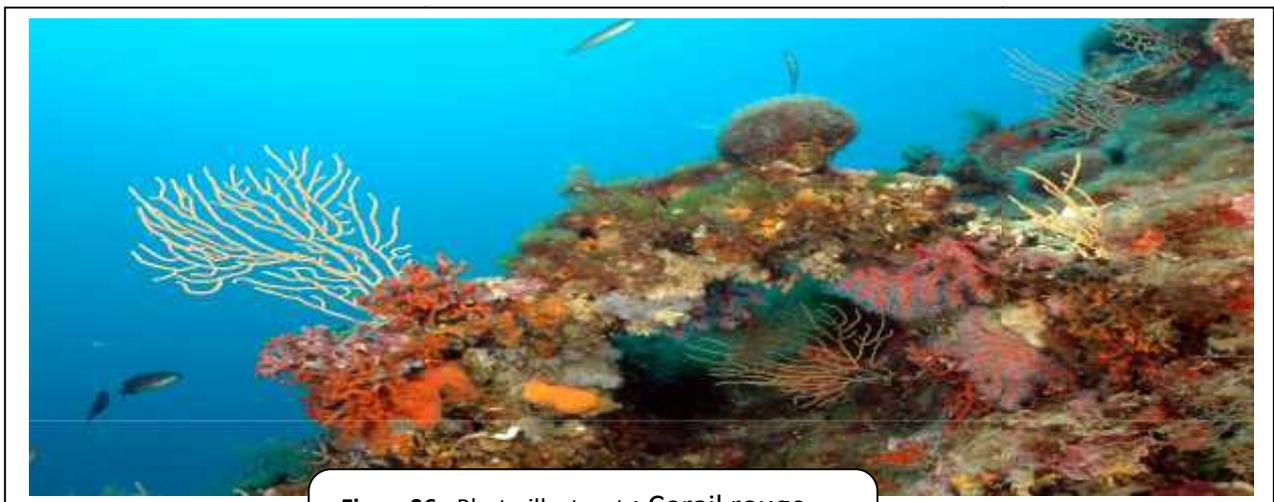


Figure06 : Photo illustrant : Corail rouge

Source : Olivier Bianchimani

- Ces milieux littoraux sont représentatifs de la richesse écologique exceptionnelle du bassin méditerranéen, un des « points chauds » mondiaux de la biodiversité. Ils sont riches mais vulnérables. une importante biodiversité marine dont on peut cité comme exemple **le Corail Rouge**¹², récolté depuis l'antiquité, dont les branches de plus de quelques centimètres se trouvent dorénavant à des profondeurs de plusieurs dizaines de mètres ;

¹² Espèce de cnidaire de la famille des Coralliidés. à squelette calcaire rouge-orangé, il forme des colonies ramifiées. Il est très utilisé en joaillerie pour la réalisation de bijoux.

II.2.2. Aspects historique et culturel :

Le cœur du parc national des Calanques a été **occupé par l'homme depuis plusieurs milliers d'années** : la grotte Cosquer, au cap Morgiou, décorée de peintures rupestres dont les premières datent d'il y a 27 000 ans, est le témoignage le plus extraordinaire de cette occupation.

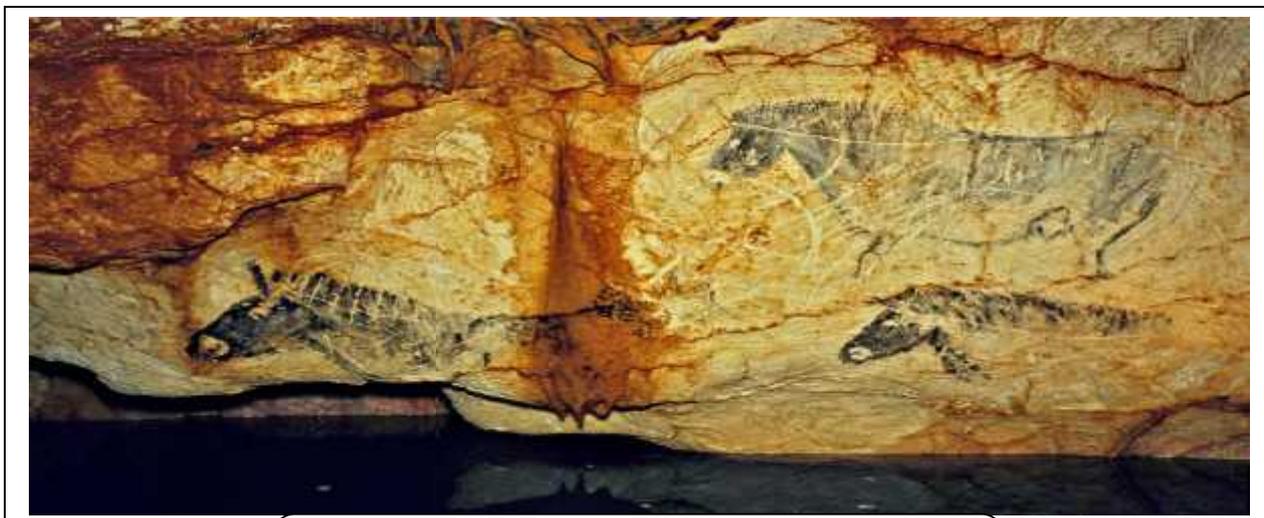


Figure07 : Photo illustrant **la grotte cosquer**

Source : MCC - DRAC SRA PACA Michel OLIVE

- **De nombreux vestiges** plus récents (du 15^e au 20^e siècle), restent visibles, la plupart étant à proximité des villes ou sur le littoral (anciennes usines, fours à chaux, forts militaires, batteries, cabanons, etc.). Ils sont rarement valorisés, généralement voués à l'oubli ou à la ruine. En outre, selon les experts, le potentiel archéologique du cœur semble important, même si très peu documenté. Quant aux fonds marins, on y trouve plus de 100 épaves.

Sur les principaux espaces naturels du territoire du Parc national des Calanques, **près de 90 sites archéologiques d'une grande richesse** ont été mis à jour.



Figure 08 : Photo illustrant *La Calanque de Port-*

Source : Raphaël Ponson

II.3. La mise en valeur du parc :

II.3.1. Les Approches d'analyse : le parc national des calanques s'est appuyé sur plusieurs approches pour gagner l'enjeu de préservation du parc parmi celles-ci en trouve :

-L'approche systémique : c'est une approche territoriale adoptée par les géographes afin d'incarner sur le territoire du parc une touche globale entre l'urbain et la nature afin de déduire les problèmes du PNC à l'échelle d'un territoire et agir efficacement là où réside le problème de disfonctionnement.

-L'approche quantitative et qualitative : c'est une approche très importante dans le parc national des calanques pour la définition des commodités, des nombres d'infrastructures et de renforcement de l'aisance d'accessibilité en s'appuyant sur les statistiques pour aboutir à des meilleures réponses par rapport au besoin des visiteurs qui s'affiche sur son territoire .

II.3.2. quelques enjeux du parc national des calanques¹³ : pour une bonne introduction à l'analyse on va essayer de voir quelques enjeux qui ont un rapport avec la mise en valeur

II.3.2.1. Un Parc national pour protéger et valoriser des patrimoines fragiles

- Des patrimoines fragiles, soumis à des pressions multiples :

La **proximité immédiate d'espaces naturels sauvages avec la deuxième ville de France** est le principal défi que devra relever le Parc national avec l'aide de tous ses partenaires.

Les principales menaces sont les **incendies**, les **pollutions des sols et des eaux côtières** concentrées ou diffuses.

Par ailleurs, aux usages locaux et réguliers, s'ajoute la **fréquentation touristique** qu'il convient de concilier avec la préservation de ces espaces remarquables, notamment sur le littoral et les îles.

Cette situation engendre des pressions sur le littoral et les îles en particulier, qui peuvent également peser sur la biodiversité et la qualité des milieux.

II.3.2.2. Un Parc national, un outil de protection et de gestion :

La création d'un Parc national garantira un cadre structuré de gestion et de protection de ce patrimoine unique, en synergie avec tous les acteurs existants.

• **Concilier la protection des patrimoines avec le développement durable des activités socio-économiques :**

- Fort du constat de dégradation d'un certain nombre de milieux et de l'évolution des pressions liées aux activités humaines, l'objectif clé est de **mieux maîtriser les activités socio-économiques dans le cœur du Parc** et d'en connaître les évolutions biologiques et socio-économiques.

¹³ DOSSIER DE PRESSE, Parc national des Calanques, developpement-durable.gouv.fr

- Compte tenu de la forte appropriation du territoire par les habitants et les visiteurs et le développement économique qui en découle, il s'agit également de **faire en sorte de concilier dans de bonnes conditions, ces activités et la qualité du patrimoine.**

- **Organiser l'utilisation de l'espace par les activités socio-économiques**

On dénombre de multiples usages dans le cœur du parc national :

Chasse : activité traditionnelle organisée dans le cœur du parc selon les modalités définies dans la charte.

Escalade : activité sportive qui a conféré au massif des Calanques une grande part de sa renommée. Plus de 3 000 voies sont dénombrées. La charte aide à concilier cette pratique avec la présence le long des voies, des oiseaux nicheurs, des chauve-souris et des espèces végétales particulières des corniches.

VTT : activité sportive peu développée compte tenu des règlements actuellement applicables.

Batellerie : activité touristique qui permet la découverte des calanques dans le respect des joyaux sous-marins et terrestres qu'elles contiennent. Quand le milieu est trop fragile, les plus gros bateaux – plaisance comprise – ne peuvent pas accéder au fond des calanques étroites (En Vau, Port Pin par exemple).

Plaisance : activité caractéristique du parc national, qui se poursuivra selon certaines modalités simples de respect des milieux (exemple : le mouillage aura lieu en dehors des herbiers de Posidonie).

Pêche professionnelle et amateur : la pêche artisanale est très présente. La pêche amateur est également développée, ainsi que la « pêche » sous-marine. L'ensemble de ces prélèvements dans le milieu peuvent influencer à la fois sur la diversité biologique et sur la ressource halieutique, dont les populations et les tailles spécifiques sont parfois en déclin. Aussi, ces activités feront l'objet d'un suivi par le parc national pour permettre de conduire des mesures de préservation des richesses et ressources marines. La suspension des « oursinades » ces dernières années du fait de l'état de la ressource, est un exemple des mesures concrètes.

- **Préserver le patrimoine naturel et culturel pour contribuer au développement durable du territoire**

La conservation des écosystèmes terrestres et marins, vocation fondamentale du Parc national, ne peut qu'accroître l'attractivité du territoire et donc assurer un développement durable des activités et de l'économie.

Sur terre et en mer, les agents de terrain du parc national auront pour mission de sensibiliser et guider les visiteurs et usagers sur les richesses et les fragilités des espaces, sur les gestes éco-responsables.

- **Mieux organiser l'accès du public**, en partenariat avec les collectivités, notamment lors de la saison estivale : gestion des accès, entretien des sentiers...

- **Fournir une expertise en matière de préservation des espèces** : le Parc national permettra d'affirmer ou de renforcer les différents statuts réglementaires de protection des espèces. De part son expertise et son suivi du fonctionnement écologique des milieux, il pourra en outre adapter au mieux ses stratégies de conservation.

- **Renforcer la protection des espèces par une réglementation adaptée**¹⁴ que l’Etablissement Public du Parc mettra en œuvre ou proposera aux autorités en mer.

Au côté d’une politique de protection exemplaire des patrimoines en cœur, le Parc national des Calanques sera aussi, dans le périmètre dit « d’aire d’adhésion », un partenaire privilégié des acteurs locaux et au premier chef des communes pour la concrétisation de leurs projets s’inscrivant dans une démarche de développement durable.

- Une action du Parc national des Calanques : Les patrouilleurs Verts et Bleus.

Dans le cadre de ses missions pédagogiques, l’Etablissement public du parc national renouvelle durant la saison estivale le dispositif des patrouilles vertes (à terre) et des patrouilles bleues (en mer) mis en place depuis une dizaine d’années dans le massif des Calanques à l’initiative du Groupement d’intérêt public des Calanques, la Ville de Marseille, le Naturoscope, le CEN PACA (Conservatoire des espaces naturels), et l’Association Initiatives et Education de la Jeunesse à l’Environnement (AIEJE).

Depuis 2004, près de 250 000 visiteurs des calanques, à terre comme en mer, ont ainsi été accueillis par les Patrouilleurs.

Les missions des patrouilleurs verts et bleus :

- **Sensibiliser aux gestes respectueux de l’environnement,**

- **Informersur la réglementation des usages** du nouveau Parc national des Calanques et sur ses objectifs de protection du territoire,

- **Informersur les richesses du patrimoine naturel, paysager et culturel** du parc national, **Informersur la réglementation concernant les conditions d’accès et de circulation** sur le massif en été (arrêtés préfectoraux et municipaux) en fonction du risque incendie,

-**Orienter** les promeneurs et randonneurs, les conseiller sur les précautions à prendre,

-**Surveiller le massif pour la prévention des incendies** (signaler les infractions relatives à l’apport de feu, à la circulation et au stationnement automobile),

-**Informersur le plan de balisage et la réglementation en mer.**

- **Lutter contre le risque d’incendie**

A terre, le cœur dans son ensemble est menacé par l’incendie comme dans toutes les zones méditerranéennes. Les interfaces ville-nature sont souvent propices aux départs de feu. Outre l’impact paysager, les incendies à répétition conduisent à un appauvrissement durable de la végétation.

Le Parc national viendra de renforcer la stratégie de prévention incendie en termes de planification, d’aménagement, d’information et de surveillance.

- **Limiter la pollution**

La création du Parc national et sa charte seront des vecteurs pour améliorer la qualité des eaux au regard des rejets existants aujourd’hui en cœur de parc national.

Le passé industriel du littoral sud de Marseille a laissé de nombreuses traces de pollutions aux métaux lourds, posant un problème de santé publique et d’impact environnemental.

¹⁴ Article L331-14 II du Code de l’Environnement : « L’établissement public du parc national peut proposer aux autorités administratives compétentes de soumettre à un régime particulier la pêche, la circulation en mer et la gestion du domaine public maritime dans le cœur du parc national, dans le respect du droit communautaire et du droit international. »

Sur terre, une action du Parc national des Calanques a été de dépolluer les sols des anciens sites industriels du littoral sud de Marseille

II.3.3. Outils de planifications¹⁵ : le parc est divisé en deux zones introduites par la loi du 14 avril 2006, la zone cœur et l'aire d'adhésion, respectivement pour la zone centrale et la zone périphérique, les outils avec lesquels travaille le PNC sont :

La charte¹⁶ : elle définit les règles applicables **au cœur du parc** (objectif de protection du patrimoine naturel et culturel et les modalités d'application), **et celle relative à l'aire d'adhésion** (orientations de préservation et de mise en valeur ainsi que les moyens à mettre en œuvre).

Plan de préservation et d'aménagement : conçu comme projet de territoire.

II.3.4. Gestions du parc¹⁷ :

Le Directeur du parc : responsable du fonctionnement de l'établissement public, nommé par le ministre, suivant les orientations de ce dernier, le directeur du parc exerce son autorité sur l'ensemble du personnel

Le Personnel du parc : compte plusieurs agents et fonctionnaires etc.

Le conseil d'administration : rassemble les représentants de différentes administrations, les habitants, des associations ainsi que des personnalités nommées par le ministre réunis 2 fois par an pour définir les principes généraux de la gestion du parc (aménagement, réglementation...)

Le conseil scientifique : apporte son expertise dans la mise en place du programme de recherche annuel du parc, réunit 1 fois par an.

Le conseil économique : social et culturel : aide l'établissement public à prendre ses décisions notamment en matière de politique établie

Structure de coordination du parc : coordination entre les différents participants, de l'état, d'habitants, représentants de collectivités, scientifique, assurée par des réunions dans le cadre des ateliers de concertation.

Synthèse : dans le côté **d'outils de planification**, le PNC est doté d'un instrument clef qui est la charte, ainsi que le plan de préservation et d'aménagement. Ces outils permettent le bon fonctionnement du parc, et ce qui concerne le côté de **la gestion du parc** plusieurs acteurs dans différents domaines interviennent dans la gestion du parc

-la présence forte de collectivités locales et participation de ces dernières à la prise de décisions dans la gestion et les orientations du parc.

¹⁵ Parc nationaux de France, Guide des chartes des parcs nationaux, les chartes des parcs nationaux

¹⁶ La charte du parc définit à la fois les objectifs de protection des patrimoines dans le cœur, et les orientations de protection, mise en valeur et développement durable dans l'aire d'adhésion, afin de concilier le développement des activités économiques, notamment agricoles, touristiques, commerciales et artisanales avec les richesses naturelles et culturelles du territoire.

¹⁷ Bouchafa, hamache, Mémoire fin d'étude architecture préservation et mise en valeur du patrimoine naturel de la ville de Bejaia

Présentation :

Dans le cadre de l'élaboration du projet de Parc National des Calanques, la question de la l'accessibilité s'avère un point d'enjeu essentiel vu son caractère périurbain et l'envergure des territoires concernés, alors la gestion et les modalités d'accessibilité nécessite d'être remise dans une vision globale dans le projet.

La particularité de ces territoires est en : pente des accès, massif pentu, trame viaire complexe, espace attractive au cœur du massif, parc habité...

Une nécessité d'organiser la fréquentation, de prescrire des principes d'aménagement, de gérer l'accessibilité, de traiter des d'entrée dans ce parc, de gérer la question du stationnement, de cibler des espaces de réhabilitation potentielle,... ceci afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à des espaces de nature exceptionnels dans la condition de sécurité

II.3.5.1. Diagnostic¹⁸ : D'après le document de travail AGAM dans l'étude de l'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise :

Le Parc National des Calanques, c'est aujourd'hui, plus d'1,3 millions de visiteurs par an ; des portes saturées (plus de 80% de la fréquentation se rend au parc en voiture) et une fréquentation qui risque fort d'augmenter.

- Une fréquentation concentrée sur des portes saturées
- un risque de surfréquentation dans les prochaines années vu l'attractivité du parc.
- des critères différenciés jouant sur l'attractivité des portes (la renommée/ lisibilité, celle qui offre un environnement urbain induisant une attractivité supplémentaire, elle offre plus d'activités, restaurant hôtellerie induisant des assez de déplacement)
- un état hiérarchisé des entrées existantes, **des points d'entrées majeurs**, où la fréquentation connue, majoritairement touristique, ces portes sont aussi le support de fonctions urbaine essentielle, vecteurs d'attractivité (restauration, loisirs, pratique balnéaire), et **les points d'entrées secondaires** majoritairement fréquentés pour une pratique dominicale de promenade, de connaisseurs, pour une pratique de randonnées, du VTT, et **les points d'entrées ponctuels de proximité**, qui répondent a un besoin d'espaces des riverains, ceux qui habite le long de la route.
- des temporalité d'accès a adapter, pour certaines portes, en raison de protéger et de préserver un espace défini comme exceptionnel en termes d'intérêt floristique et faunistique, Certaines zones sensibles pourront alors être ouvertes au public seulement temporairement dans l'objectif de respecter des cycles de protection.
- un risque incendie induisant des temporalités d'accès au massif particulières, Afin de protéger la population des différents risques présents dans le massif des calanques, plusieurs réglementations existent déjà aujourd'hui, limitant la libre circulation des personnes et des véhicules
- La gestion des voies en question, Un certain nombre de voies connaissent un statut particulier de par leurs caractéristiques physiques et soumises au risque incendie. Leur gestion dépendra de leur domanialité
- un réseau de voirie qui dépend des projets structurant pour un meilleur fonctionnement, Les visiteur emprunte les autoroutes au nord et à l'Est.
- un réseau cyclable en construction, une zone de loisirs encore peu mise en valeur

¹⁸ Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, parc national des calanque, Marseille interface ville/nature, Www.agam.org , septembre 2010

- au sud, une très bonne accessibilité en voiture puisque situé à proximité immédiate de l'A50 et de l'échangeur de la Valentine, ainsi qu'une desserte en transports collectifs urbains majoritairement concentrée sur l'axe de la RN8 et l'autoroute A50

-Les difficultés de circulation sont majoritairement dues à un attrait massif de véhicules permis par un stationnement non réglementé et à des conflits d'usage présents au niveau des traversées de noyaux villageois (Pointe rouge, madrague, Les Goudes).

Elles posent clairement des enjeux en terme de :

- sécurité
- qualité de vie des habitants et des usagers
- protection des espaces naturels.

-en période estivale, lors de la fermeture des voies, les espaces de stationnement sont saturés (majoritairement le week-end) ayant pour conséquences un stationnement sauvage aux abords de la route, Ces véhicules stationnés posent des problèmes de sécurité et d'altération du cadre de vie des résidents.

-Optimiser l'utilisation des transports collectifs (existants et en projet) par l'amélioration de l'accessibilité aux arrêts Transport en Commun (et plus précisément pour l'accès aux portes du parc)

II.3.5.2. Des propositions pour une stratégie durable d'accessibilité¹⁹ :

-organiser globalement la fréquentation et les accès :

La gestion de la fréquentation ne peut pas se solutionner à l'échelle de chaque porte. En effet, contraindre les flux à une porte risque d'entraîner une hausse de fréquentation non souhaitable sur une autre dans une logique de vases communicants

-la recherche d'un équilibre entre la concentration du public sur des portes d'entrées idéalement gérées et bien diffusé le public dans des espaces maîtrisés.

-utiliser tous les modes de transports :

UNE DÉMARCHE DE TYPE "PDU",

Une stratégie durable de l'accessibilité, identification des alternatives d'accès ... :

-La desserte du Parc National s'inscrit dans un contexte à la fois de volonté de diminution de la part de la voiture, et d'actions engagées pour atteindre cet objectif. Ce contexte s'exprime au niveau national (Loi sur l'Air, Grenelle,...) mais aussi à travers le Plan de Déplacements Urbains, ces orientations s'inscrivent naturellement dans la préservation du site exceptionnel des Calanques

-La situation périurbaine du parc peut être considérée comme un véritable atout par la présence d'infrastructures préexistantes (ou en cours de structuration) qu'il convient d'adapter pour une plus grande offre multimodale d'accès.

- Les systèmes de gestion des accès mis en place devront permettre à la fois de répondre à la fréquentation supplémentaire engendrée et de maintenir ces activités et pratiques d'habitants aujourd'hui préexistantes.

-aménager des parkings à la frontière du parc accompagné de transports en commun. La on peut distinguer trois entités distinctes :

-**la ville** : c'est là où les réseaux et équipement majeurs se structurent, A terme, cette organisation urbaine permettra d'amener les visiteurs jusqu'aux abords du parc.

¹⁹ Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, parc national des calanques, marseille interface ville/nature, www.agam.org, septembre 2010

- un "espace de Transition", entre ville et nature, plus ou moins dense selon les cas étudiés. Le visiteur doit se rendre compte du passage dans un espace naturel protégé et les modes d'accès alternatifs à la voiture individuelle sont aussi là pour l'y aider.

- le "Parc": système où l'homme et la nature doivent vivre en communion et où il ne sera question que de quelques infrastructures très ciblées

Le respect de cette progressivité spatiale est primordial pour éviter un engorgement des portes d'entrées.

-hiérarchiser le niveau d'accès et les moyens de transport :

Toutes les portes du parc ne sont ni accessibles, ni attractives de la même manière. L'enjeu est ici de les hiérarchiser en fonction d'une part de leur niveau d'intérêt/d'attractivité mais aussi en fonction de leur accessibilité actuelle et future, et selon les contextes (urbains ou périurbains) rencontrés.

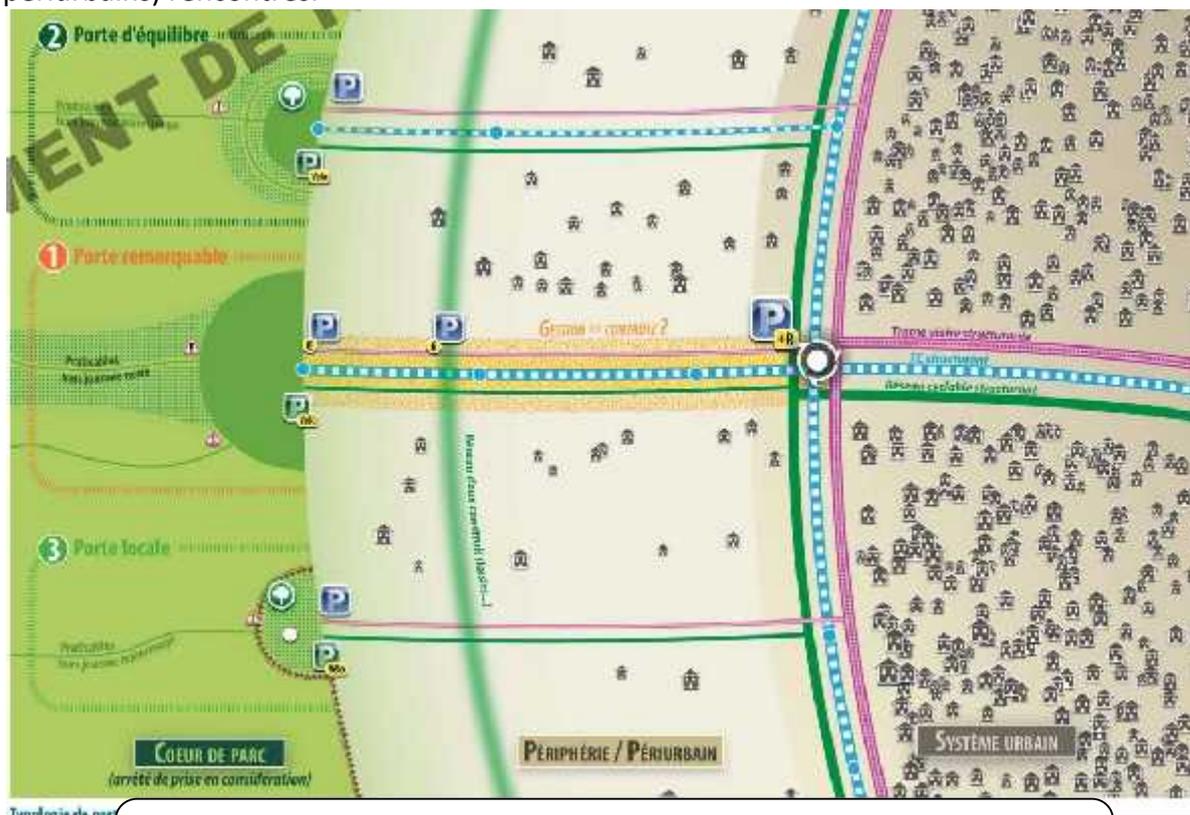


Figure 10 : Photo illustrant la typologie de portes d'entrées et principes d'accès proposés.

Source : l'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

- des portes d'entrées remarquables : Description du point d'entrées :

Elles constituent l'attraction majeure du massif. Elles concentrent plusieurs éléments d'attractivité dans les mêmes moments, au même endroit : renommée, lisibilité, éléments de loisirs urbains (restauration...), ces zones sont soumises à de très fortes pressions (pression de la fréquentation sur le milieu, pression du stationnement...).

• Typologie de gestion proposée :

L'idée majeure proposée est de maîtriser l'accessibilité en voiture et de favoriser un report modal vers les autres modes de transports. Pour atteindre ces objectifs, les solutions reposent sur plusieurs moyens à élaborer simultanément :

1. offrir des moyens alternatifs à l'utilisation de la voiture
2. dissuader les visiteurs de venir en voiture (en particulier en voiture solo)

Pour cela, les transports collectifs doivent être renforcés et adaptés à la demande (week-end et vacances scolaires, pics de fréquentation sur la journée).

Cependant, le levier le plus important est la maîtrise du stationnement. Sa bonne gestion, par la réglementation, le contrôle, la cohérence entre parkings et voirie, sera primordiale dans la réussite du système. Il devra être limité à proximité des points forts d'attractivité (éventuellement payants) et en amont des espaces naturels, sur les parkings urbains disponibles

- Des portes d'entrées d'équilibres : Description du point d'entrées :

Elles constituent d'attractivité importante majoritairement le weekend, particulièrement utilisées par un public familial. Elles se caractérisent par :

- un espace d'accueil élargi au sein duquel des ballades courtes sont possibles (type parc urbain...)
- une capacité à contenir un large public au même moment
- elles ne constituent pas une attractivité reconnue à d'autres moments (pas de restauration, peu d'affluence touristique).

• Typologie de gestion proposée :

L'idée majeure est de conserver une possibilité d'accessibilité en voiture mais aussi de favoriser une accessibilité en modes alternatifs à la voiture, à un coût raisonnable pour la collectivité. Ainsi, comme énoncé précédemment, les pratiques de loisirs sont adaptées à une politique forte d'accessibilité vélo. Lorsque cela est possible, les transports collectifs existants à proximité devront être valorisés afin de constituer une alternative attractive à l'accès au parc.

- Des portes d'entrées locales : Description du point d'entrées :

Ces zones sont destinées à répartir la fréquentation sur les franges du massif, en alternative au cœur du massif. Elles correspondent à des zones,

- d'attractivité ponctuelle, réglée où la fréquentation du public qui se déplace dans l'exercice de ses fonctions, cette fréquentation peut-être maîtrisée, par le relief et les randonnées sur sentiers bien délimités et pour répondre à des besoins d'information, pédagogie, équipements sportifs, pouvant supporter une pression moins élevée en termes de stationnement .

• Typologie de gestion proposée :

De par leur caractère ponctuel il doit être possible d'y accéder avec un mode de transport facilement mobilisable : ainsi, il sera plus aisé d'y accéder en voiture ou en vélo.

Les infrastructures nécessaires à cette accessibilité seront donc à valoriser ou à mettre en place :

- itinéraires cyclables urbains/interurbains de promenades
- stationnements vélos à proximité des points d'intérêt/des points d'entrées
- stationnements voiture gratuits de petite capacité.

- Des points d'entrées maritimes à rendre lisible

Il ne s'agit pas ici d'organiser l'accessibilité au parc par la mer si ce n'est de l'envisager comme un moyen complémentaire de desserte (navettes bateaubus...).

Cependant, il est nécessaire de faire apparaître l'importance des entrées du parc par la mer (bateaux de plaisance, bateliers...) qui constituent une part importante de la fréquentation, même peu visible. On peut ainsi identifier l'importance de l'aménagement des ports et des équipes maritimes dans un dispositif de sensibilisation aux visiteurs marins.

- Des points d'entrées symboliques à valoriser :

La notion de paysage est importante et fortement prise en compte dans le développement du label parc national. Le périmètre du parc étant traversé à plusieurs endroits par des axes de passages (autoroutes, voies ferrées, départementales...), il est possible d'imaginer des sortes de portes symboliques d'entrées dans le parc, où l'accès est travaillé dans l'image plus que dans les faits. Par exemple, pourquoi ne pas penser à une aire d'autoroute aménagée en lien avec le PNC (thématique pédagogique) sur l'A50.

Synthèse : on constate que le parc national des calanques sert pour protéger et valoriser des patrimoines fragiles, en utilisant l'espace pour des divers activités comme gérer l'accès pour offrir la meilleure condition pour les visiteurs qui débarquent à l'intérieur du parc, et aussi sensibiliser, informer le publique des risques qui menacent le patrimoine naturel.

Conclusion :

-Le parc national des calanques de marseille affiche des qualités patrimoniales exceptionnelles qui necessite un bon programme de mise en valeur et de preservation pour promouvoir le parc vers des perspectives d'envergures ,et pour atteindre cela on a constaté que le PNC est doté d'outil de planification (charte ,plan de preservation) et de gestion qui s'accordent ,s'unient et se complètent pour faciliter sa valorisation compte tenu du reflexe developper sur l'accessibilité au parc.

- l'étude et l'analyse du parc national des calanques va nous permettre d'introduire et d'analyser notre cas d'étude qui est le parc national de Gouraya avec aisance vue la ressemblance en terme de de l'environnement et de morphologie de site puisque il se situe tous les deux sur la bord de la medeteranie et ils contactent l'urbain.



CHAPITRE III :

CAS D'ETUDE

Le parc national de Gouraya

Chapitre III : Cas d'étude

- Dans ce chapitre on va essayer d'analyser le cas d'étude qui est le parc national de Gouraya, d'abord on va présenter la ville de Bejaia d'une manière brève à fin d'établir un enchaînement logique avec la présentation et l'analyse du parc vue qu'on vise la valorisation du PNG par rapport a la ville.

- après on présentera l'aspect historique et paysagère et la composition du parc pour montrer sa richesse et l'importance de sa mise en valeur.

- après on abordera l'analyse du parc national de Gouraya ,premièrement, a l'aide de l'approche comparative on va traiter les prévisions pour la mise en valeur du parc entre les outils de planification urbaine (PDAU) et le plan de gestion du PNG a fin de déduire l'accord et le désaccord de ces deux outils en ce qui concerne les enjeux de la mise en valeur du parc, deuxièmement on va analyser les moyens du PNG tels que les infrastructures (d'accueils ,d'orientations, de loisirs et d'hébergements...ECT. Et l'accessibilité pour la zone Est du parc (contacte ville nature) puisque elle est considérée comme l'endroit le plus fréquenté et la périmètre de chevauchement avec l'urbain contrairement aux autres zone du PNG ; l'analyse de ces deux points va nous permettre de repérer les capacités et l'aptitude d'accueil du parc pour ses visiteurs donc pour cela on va essayer de s'appuyer sur l'approche quantitative et qualitative.

- a la fin de ce chapitre on va opter pour une conclusion qui sera un brassage de tout le travail dans laquelle on va intégrer nos recommandations qui vont découler du résultat de l'analyse et de l'exemple international.

Chapitre III : Cas d'étude

III.1. Présentation de la ville de Bejaia²⁰ :

III.1.1. Aspect géographique

a. Situation

-Au centre de la façade méditerranéenne, de l'Afrique du nord, se présente le golf de Bejaïa, large de 45 km, et profond de 15 km, La ville de BEJAIA se situe à une distance de 230 Km à l'Est de la ville d'ALGER, à l'extrême Ouest d'une baie formée par le cap BOUAK à l'Est et le cap CARBON à l'Ouest, accrochée au flanc du mont GOURAYA, la ville doit à cette situation être complètement abritée contre les vents du nord et nord-ouest si violents en méditerranée.



Figure 11: situation géographique de la wilaya de Bejaia

Source : Atlas mondial

b. Accessibilité :

- Bejaia dispose de toutes les infrastructures de desserte et de communication nécessaires au bon fonctionnement d'une ville.
- Elle est équipée d'un réseau routier, d'un chemin de fer, d'un port, d'un aéroport, d'une gare routière et d'une gare maritime.



Figure12 : carte de réseau routier qui mène a la wilaya de Bejaia

Source : Atlas mondial

²⁰ : annuaire des statistiques de la wilaya de Bejaia, année 2009

Chapitre III : Cas d'étude

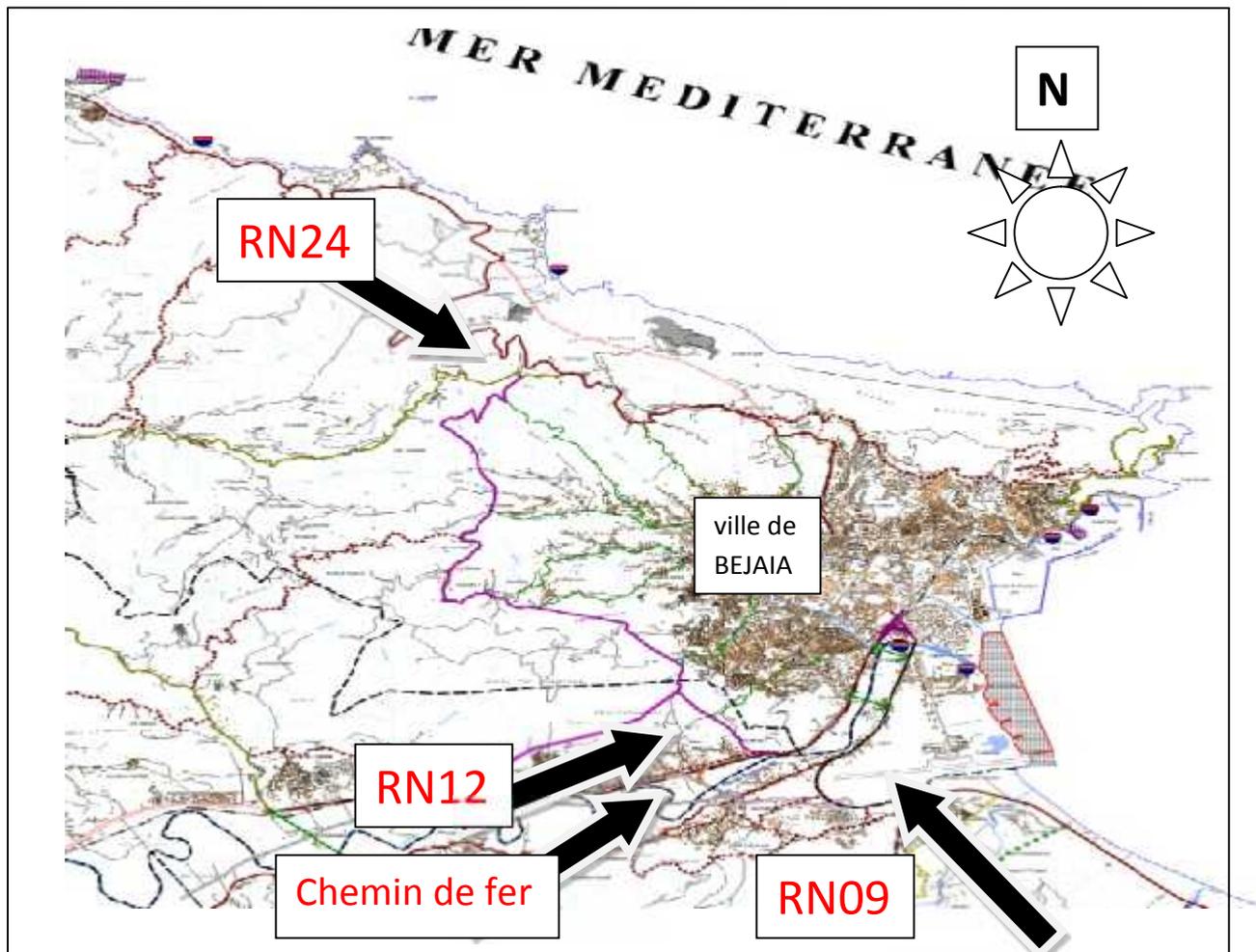


Figure 13: carte des routes nationales

Source : carte de réseau routier PDAU intercommunale de Bejaia ,2009

-Ce réseau routier est défini par des parcours territoriaux dont l'origine de leurs tracés est purement naturelle et / ou historique.

- La RN 24 reliant Bejaia à Alger passant par la côte qui a repris l'ancien chemin phénicien, c'est le parcours littoral.
- La RN 12 reliant Bejaia à Alger passant par Tizi Ouzou sur 133km.
- La RN 26 reliant Bejaia avec Mehdellah où elle rejoint la RN 05 qui mène vers Alger en passant par Bouira et vers Sétif par Borj Bouriridj , c'est l'ancien parcours romain, limité par le piémont du Djurdjura et Oued Soummam sur 99km.
- La RN 09 reliant Bejaia à Sétif le long de la côte Est jusqu'à Souk-El-Thenine où elle rejoint la RN43 qui la longe jusqu'à Jijel, c'est un ancien parcours français sur 111km

Chapitre III : Cas d'étude

III.1.2. Aspect historique, culturel

a. Aperçu historique

-Située au cœur de l'espace méditerranéen, Bejaia (Bgayet, Bougie, Bugia, Buggea), ville d'Algérie qui donna son nom aux petites chandelles (les Bougies) et à partir de laquelle les chiffres arabes ont été popularisés en Europe, renferme de nombreux sites naturels et vestiges historiques, qui témoignent encore aujourd'hui des fastes de sa longue histoire. Son tissu urbain est caractérisé par une continuité ininterrompue d'occupation depuis l'antiquité.

-Bejaia Comptoir Phénicien: « 12 - 9 s. Av JC » : Les phéniciens se sont installés à Bejaia à cause de l'existence des caps protecteurs (cap bouak, cap carbon), et la présence de la population (échange).

-Bejaia Ville Romaine: « Saldae » 33 Av JC : - Le choix du site d'implantation de la ville romaine était fondé sur les potentiels qu'offre cette structure naturelle, l'enceinte de la ville est dotée de trois portes (La porte **Sarrasine**, la porte **El Fouka** et la porte de **Gouraya**).

- **Epoque Hammadite (Naciria) 1067/1152 JC :** La ville hammadite est construite complètement sur l'emplacement de l'ancienne ville romaine, l'enceinte est dotée de quatre portes nouvelles (Porte **AMSIUM**, porte **EL-MERGOUM**, porte **EL- ROUAH**, porte **CASBAH**).

-Bejaia ville Espagnole: « Buggia » 1510-1555 : Les Espagnols ont occupé Bougie pour une durée de 45 ans, et ils la nommèrent Buggia. Pendant cette période, la ville connaît une décroissance urbaine dont le périmètre de l'enceinte a été réduit à un 1/3 de l'enceinte romaine pour mieux la maîtriser, et les 2/3 restants sont délaissés et abandonnés pour des raisons économiques et défensives.

-Bejaia régence turque (Médina) 1555-1833 : La *Médina* était implantée sur le périmètre urbain espagnol avec la permanence de l'enceinte et les quatre portes qui l'articulaient à son territoire ; la structure de la ville marquée par une *centralité* spirituelle (la mosquée **Sidi El Mouhoub**) et économique (le **souk** et la **place Fatima**)

-Bejaia ville française 1833_1962 : Ville extramuros construite par le génie militaire ; tout en gardant les éléments récurrents, ils ont projeté un nouveau tracé de la ville, élaboré grâce à des outils juridiques et techniques.

Chapitre III : Cas d'étude

III.2. Présentation du site du parc national de Gouraya²¹:

III.2.1. Aspect géographique du parc :

a. la localisation du parc :

Le parc national de Gouraya est situé sur la côte Est d'Algérie et fait partie de la chaîne côtière de l'Algérie du nord. Il s'ouvre sur la mer Méditerranée sur une longueur de 11,5km de corniches et falaises tombant à pic dans la mer (ce dernier constituant la trentaine de kilomètres environ de la côte Bejaia qui s'étend de l'embouchure de l'oued Soummam à celui de l'oued Agrioun). En effet le parc occupe le massif montagneux qui surplombe la ville de Bejaia.

Cette situation met le parc national de Gouraya entièrement à l'intérieur même du territoire de la commune de Bejaia, et le situe à 127km à l'Est de Tizi-Ouzou, 110km au Nord-est de Sétif, 96km à l'Ouest de Jijel et 239km au sud-est de Constantine.

L'aire marine du parc national de Gouraya est située à l'Ouest du golfe de Béjaia, elle est largement ouverte sur le large. Le trait de côte s'étend sur 11,5km de direction Ouest Nord-Ouest à Est Sud-est

Le lac Mézaïa récemment intégré au parc est situé au niveau de ce qui est appelé communément le parc d'attraction situé lui même au centre ville de Béjaia.



Figure 14: Photo illustrant la cote des Aiguades

Source : Les auteurs 2014



Figure 15: Photo illustrant le mont du Gouraya

Source : Les auteurs 2014

Chapitre III : Cas d'étude



Figure 16: situation de PNG

Source : atlas mondial



Figure 17: situation de PNG

Source : atlas mondial

b. le Statut actuel, superficie :

-Le parc national de Gouraya est une aire protégée créée par le décret n° 84.327 du 03 Novembre 1984 et régit par un statut défini par le décret n° 83-458 du 23 Juillet 1983 fixant le statut type des parcs nationaux modifié et complété par le décret exécutif n°98.216 du 24 juin 1998. Il s'étend sur une superficie de 2080ha.

- Actuellement, la partie marine du parc national de Gouraya n'a aucun statut particulier, elle n'a fait l'objet d'aucune protection légale jusqu'à maintenant elle s'étend sur une superficie 7 842ha.

Le lac Mézaïa s'étend sur une superficie de 2,5ha limité au nord par la maison de la culture, à l'ouest par la briqueterie Brandi et la route allant à l'université et à l'est l'ex souk el felleh. Il est

Chapitre III : Cas d'étude

situé dans le territoire de la commune de Béjaia de la Wilaya du même nom.

Cette zone humide est placée sous la tutelle de la conservation des forêts de Béjaia. Elle est néanmoins gérée par la commune dans le cadre de parc d'attraction, à partir de l'an 2001, il a été intégré au parc par décision du Wali n° 407/2001.

c. Description des limites du site

- **La zone terrestre :**

- **Côté Nord-est:** La limite Nord-est est une limite naturelle constituée d'un cordon de falaises donnant directement sur la mer. Cette limite commence entre la pointe de Boulimat et la pointe Mezaia pour se terminer à la pointe noire en englobant le Cap-Carbon.

- **Côté Est:** La limite Est va de la pointe noire presque au Cap-Bouack, en passant par les Aiguades. C'est également, un cordon de falaises de 11,5km de long se jetant directement dans la mer.

- **Côté Sud-ouest:** Les limites Sud-ouest commencent du Cap-Bouack aux coordonnées (x:715,0; y:387,0) et se terminent au village Issoumer au point côté 424 dont les coordonnées Lambert sont (x:703,7; y:388,4) avec une longueur de 16,2km.

- **Côté Ouest :** La limite Ouest du Parc suit du nord au sud une ligne de crête, un talweg, la route nationale n° 24 et enfin, un petit talweg qui se jette directement dans la mer.

- **La zone marine**

- **Au Nord,** par la rupture de pente du plateau continental, qui coïncide avec l'isobathe de 100mètres.

- **A l'Est,** par une ligne perpendiculaire dans le prolongement du Cap Bouak.

- **Au Sud,** par le trait de côte.

- **A l'Ouest,** par une ligne perpendiculaire dans le prolongement de la pointe Boulimat vers l'île Pisan.

d. Les voies d'accès vers le parc : Le parc national de Gouraya est accessible par une route en lacet qui sort de l'agglomération de Bejaia à la porte de Gouraya et s'élève par des rampes souvent assez raides jusqu'au plateau des ruines. Cette route est longue de 4km.

On y accède aussi par la forêt récréative des oliviers, en empruntant le C.W36 qui s'embranché au niveau du Cap-Bouak en deux tronçons; celui qui continue vers les Aiguades et un autre tronçon débouchant au niveau du tunnel du Cap-Carbon d'où on peut admirer le grand phare.

Chapitre III : Cas d'étude

La route nationale n° 24 quant à elle, se scinde en 02 tronçons:

- Un tronçon de 04km constituant une des limites Sud-est du parc.
- Un tronçon de 10km traversant le parc et reliant le village d'Ighil-El-Bordj à Boulimat.

Le C.W n° 34 longe le parc dans sa limite Sud-ouest sur une distance de 2,5km, c'est-à-dire du hameau de Taourirt au croisement avec la R.N .24 au niveau d'Ighil - El- Bordj.

En plus des voies d'accès énumérées ci-dessus, il existe, plusieurs sentiers pédestres permettant au randonneur de découvrir le parc:

- Sentier touristique reliant le plateau des ruines au Fort Gouraya.
- Sentier historique reliant la porte de Gouraya au plateau des ruines.
- Sentier historique reliant le grand phare au C.W.136 débouchant aux Aiguades tout en contournant la falaise par la pointe noire.
- Le sentier botanique reliant le Pic des singes au Cap-Carbon.
- Le sentier touristique reliant le C.W .136 à la route de Gouraya par le Pic des singes.
- Le sentier reliant le village des 13 Martyrs au Fort Lemercier.
- La piste reliant le C.W.136 au Fort Lemercier.

Dans la partie occidentale du parc, plusieurs sentiers sont empruntés par la population pour rejoindre la R.N.24 à l'exemple de la piste de Tazeboucht.

Chapitre III : Cas d'étude

e. Situation Administrative: Le parc national de Gouraya est situé entièrement dans la wilaya de Bejaia. Il est contenu dans une seule commune, celle de Bejaia. Il occupe **10,21%** de la surface totale de la commune qui équivaut à seulement **6%0** du territoire de la wilaya.

Cette situation administrative est très favorable du fait qu'elle facilitera les tâches à la direction du parc, étant donné qu'elle n'aura à traiter qu'avec un seul et unique gestionnaire de collectivité locale.

III.2.2. Aspect historique, Naturel, Paysagère : le PNG recèle des multiples richesses naturelles et historiques importantes.

a. Aspect historique du parc : Le massif du djebel Gouraya a fait l'objet comme un certain nombre d'autres régions d'Algérie d'un premier classement en 1924 (Arrêté gouvernemental du 7 Août 1924) en période coloniale. Ce classement a été limité à la forêt domaniale de Gouraya (538ha).

Ce n'est qu'en novembre 1984 que le parc national de Gouraya fut classé officiellement par décret cité plus haut avec une superficie de 2080ha. Néanmoins, entre 1984 et mai 1992, le parc national a été géré par le service des forêts de la Wilaya de Béjaia.

Ainsi, l'aire protégée du Gouraya a démarrée officiellement en Mai 1992 avec la nomination d'un directeur et le recrutement d'un noyau administratif.

Il a fallu attendre 1994 pour le lancement de la première opération d'équipement et le recrutement d'une équipe restreinte de cadres aux fins de suivre l'exécution des travaux. Cette opération a consistée en la réalisation de certaines infrastructures et l'équipement du parc national .

***Le Patrimoine historiques du parc :** le parc national de Gouraya contient plusieurs vestiges qui datent et appartient aux civilisations qui sont installées antérieurement à Bejaia, a exemple :

- **le fort Gouraya:** Le fort est une œuvre militaire française.
- **La muraille Hammadite :** Construite à l'époque Hammadite, cette enceinte qui avait 5 000 mètres de développement formait un vaste triangle dont la base longeait la mer.
- **L'anse des Aiguades :** La baie des Aiguades fût le théâtre d'une grande affluence des civilisations depuis l'antiquité, de par son accessibilité vers la ville, et sa richesse en sources naturelles où les navires se ravitaillèrent en eau douce.

Chapitre III : Cas d'étude

2.2.b. Les sites pittoresques : La région de Gouraya renferme des qualités esthétiques exceptionnelles, ce qui lui vaut sa vocation touristique par excellence. En effet, le volume du Gouraya est si impressionnant, qu'il fait irrésistiblement penser à une hydre, une sorte de dragon accroupi dans l'eau et regardant le large, et dont les sept petits pics aigus forment la tête (Sbâa djebilate), la pointe de l'épine dorsale présente le sommet de la montagne où nous retrouvons, perché, le fort Gouraya symbole de l'histoire de la région.

Nous citons ici, les sites pittoresques les plus marquants du Parc :

- **La crête du Djebel Gouraya :** On parvient au sommet du Gouraya à 672 m d'altitude par un chemin pédestre en lacets, de pente douce, entre les dalles et sur le flanc taillé duquel brillent des fragments de quartz. Le fort Gouraya qui couronne la montagne a un volume très beau, avec ses escarpes, ses bastions et l'escalier qui mène à l'entrée. De ce sommet, on peut emprunter le sentier des crêtes qui mène jusqu'à yemma Yamna et le pic de la dent.

- **Le cap carbon:** Le sentier du Cap Carbon débute par un petit tunnel au débouché duquel la vue est saisissante sur le phare naturel (l'un des plus grands au monde 220m). Le cap carbon est un dôme aux pans abrupts de couleur rouge, qui se dresse isolé en avant de la côte et se rattache en arrière à la montagne par un isthme étroit, formant une crête aigüe. La base du cap est percée de part en part d'une arche où pénètre la mer, Le sommet du cap est couronné d'un sémaphore (37miles .

- **L'île des Pisans:** Cet îlot fait face à un vieux port punique et à la belle plage de Boulimat. C'est de là que l'on peut admirer une vue unique sur la beauté silencieuse de la zone sauvage. Elle abrite actuellement une colonie impressionnante de goélands et de martinets ainsi qu'une multitude d'espèces végétales. - On trouve aussi d'autres sites comme Le pic des singes, la baie des Aiguades, la corniche du grand phare, la pointe des salines (Tamelah), la Pointe noire



Figure 19 : Photo illustrant le fort du Gouraya

Source : Les auteurs 2014

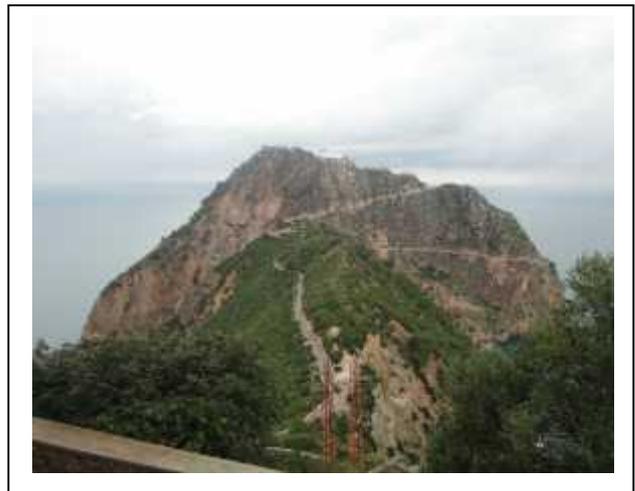


Figure 20 : Photo illustrant le paysage de cap carbone

Chapitre III : Cas d'étude

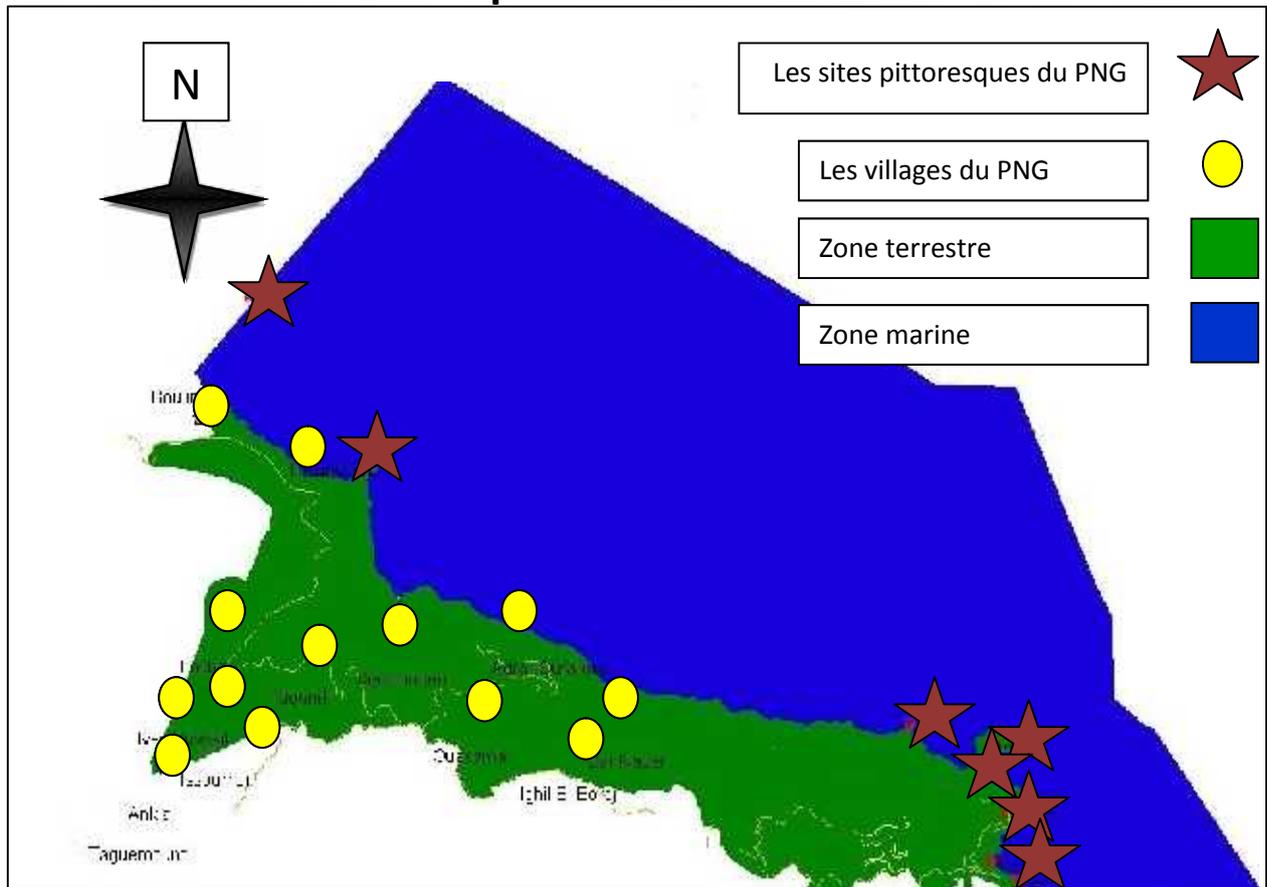


Figure 21: carte de la répartition des sites pittoresques sur le territoire du PNG

Source : plan de gestion du PNG

-ajoutant aux sites historiques et pittoresques le parc national de Gouraya contient aussi treize villages dans lesquels les habitants exercent des déverses activités comme l'artisanat (poterie, vannerie et sculpture sur bois), l'agriculture de montagne qui se résume généralement à l'arboriculture (olivier, figuier, caroubier, vigne), le maraichage pour subvenir aux besoins domestiques et l'apiculture.

Synthèse : le parc national de Gouraya englobe une grande richesse patrimoniale (historique, naturelle), la majorité de cette fortune se situe dans la zone de transition intermédiaire entre la ville et le parc ; les treize villages du parc possèdent des potentialités artisanales propices pour un écodéveloppement.

Chapitre III : Cas d'étude

III.3. La composition du parc : l'étude de sa composition va nous permettre de déceler la biodiversité faunistique et floristique du parc d'éclaircir la stratégie suivie au sein du PNG pour préserver et promouvoir sa richesse donc pour cela on va essayer d'étudier les points qui vont suivre

III.2.3.1 Les unités écologiques : Il s'agit d'une individualisation du patrimoine biologique existant du parc par unités. Ces dernières sont plus ou moins homogènes quant à leurs principaux caractères physiques et biologiques, donc le Parc est représenté par trois unités différentes, en l'occurrence la zone marine, la zone terrestre et la zone lacustre récemment intégrée au parc.

-**unité marine :** l'unité marine contient 529 espèces faunistiques (203 poissons, 05 mammifères, 04 Céphalopodes, 144 zoo benthiques, 175 espèces zoo planctoniques et 185 espèces floristiques (130 espèces phytoplanctoniques, 50 espèces phytobenthiques).

-les espèces de l'unité marine on les trouve dans les **habitat** (zone marine et falaise), sites historiques (Ile des Pisans), **Sites naturels** (Baie des Aiguades, plages des Salines, pointe Mézaia et plage Boulimat) **Grottes** (Tunnel de la pointe Sainte-Anne).

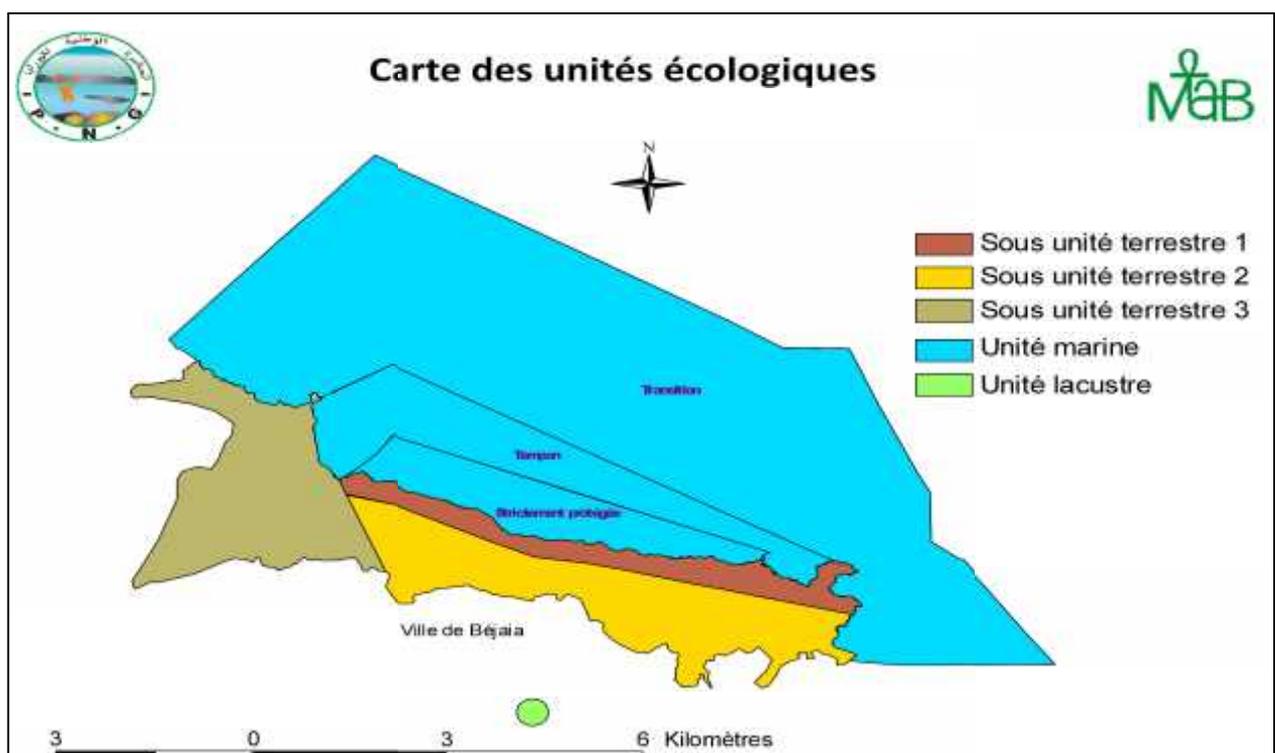


Figure22 : carte illustrant les unités écologiques du PNG

Source : plan de gestion du PNG

- **Les espèces marines protégées :** les espèces que le parc national de Gouraya protège sont : quatre mammifères marins (dauphin, grand dauphin, marsouin, cachalot), six algues marines (*Cystoseira ercegovicii*, *Cystoseira sedoites*,.....etc.), un Phanérogame marin (*Posidonia oceanica* posidonie).

Chapitre III : Cas d'étude

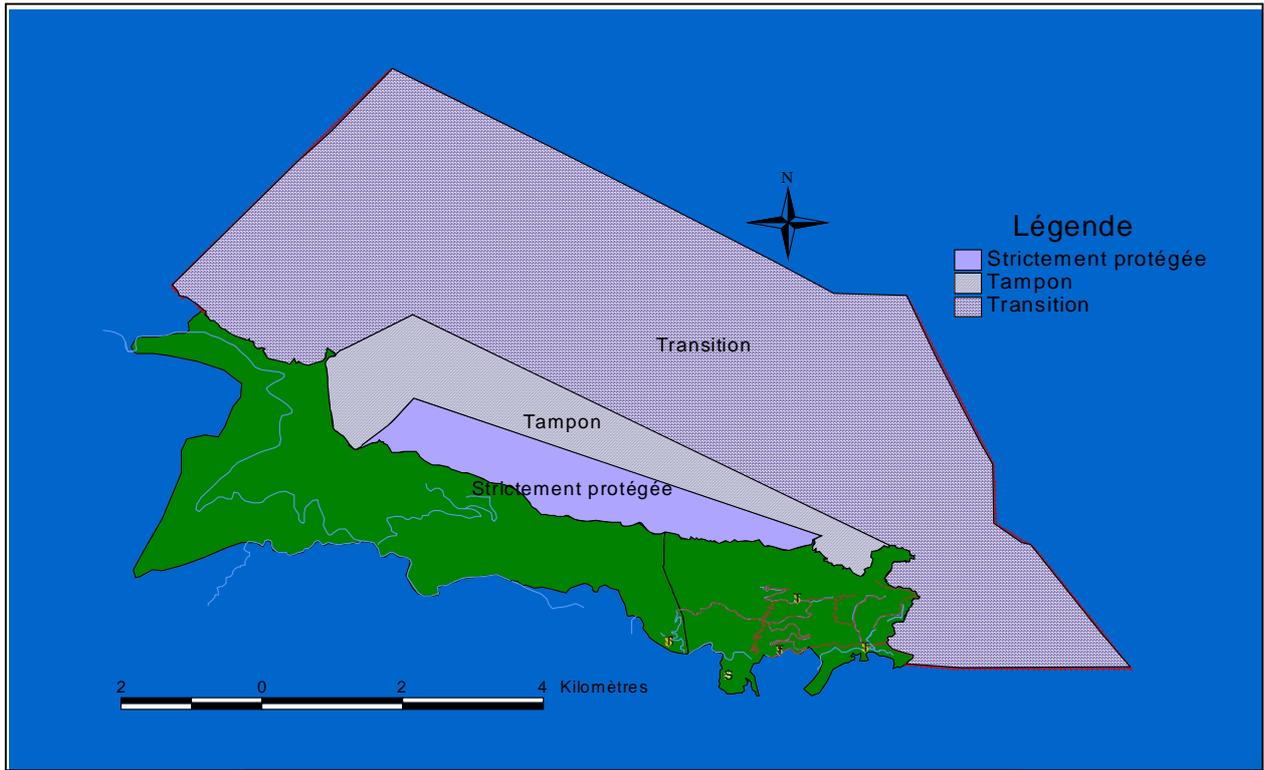


Figure 23 : carte illustrant les unités écologiques marines du PNG

Source : plan de gestion du PNG

- unité terrestre

- **Sous unité terrestre 1 :** elle contient plusieurs formations floristiques littorales ex: (*Euphorbia dendroides*, *Bupleurum plantaginum*, *Capparis spinosa*,...etc), Oiseaux marins (*Goéland leucophaea*, *Grand cormoran*...etc), Invertébrés et Reptiles

- les espèces de l'unité sous terrestre on les trouve dans l'**habitats** (falaises, crêtes rocheuses), **sites historiques** (Fort Gouraya), **Sites naturels** (Corniche du grand phare, les Salines, M'cid El Bab, Tazeboucht), **Grottes** (La Kalas, les Pirates, Pigeons, Salines)

- **sous unité terrestre 2 :** elle contient plusieurs espèces ex: (Groupement à *Pinus halepensis* en mélange avec l'Oleo-Lentiscetum ou l'Oleo-Ceratonion, Groupement à *Quercus coccifera* où domine *Ampelodesma mauritanica*, *Calycotum spinosa*, *Cistus monspeliensis*.. etc. Présence du Magot ainsi qu'un grand nombre de Mammifères, Rapaces, Passereaux, Reptiles, Invertébrés.

- les espèces de l'unité sous terrestre on les trouve dans l'**habitats** (forêt et maquis) , **sites historiques** (cap Bouak, baie des Aiguades, fort Lemerrier, tour, Doriac, muraille Hammadite, Sidi Touati, Sidi Aissa, plateau des ruines), **Sites naturels** (Cap Carbon, Pic des singes, anse des Aiguades, Bois des Oliviers), **Grottes** (Ali Bacha, Salamandres, Lemerrier..etc.) .

- **sous unité terrestre 3 :** elle contient plusieurs espèces ex: (groupement à *Erica arborea* en association avec *Calycotum spinosa*, *Daphne gnidium* ; présence de *Quercus suber*, *Pinus*

Chapitre III : Cas d'étude

maritima, et d'espèces ripicole telles que Populus ; présence aussi de Mammifères, porc epic, chacal et sanglier.

- les espèces de l'unité sous terrestre 3, on les trouve dans les **habitats** (maquis, reboisement, terrains cultivés et cours d'eau.) , **Sites naturels** (Plage de Boulimat).

-**unité lacustre** :elle contient généralement les oiseaux d'eau ,profusion de typha, Phragmites communis, Populus alba, et algues dont **2** espèces nouvelles pour le continent Africain «Cosmarium subtumidum et Lepocinclis turbiniformis , ces especes habite dans le milieu lacustre.

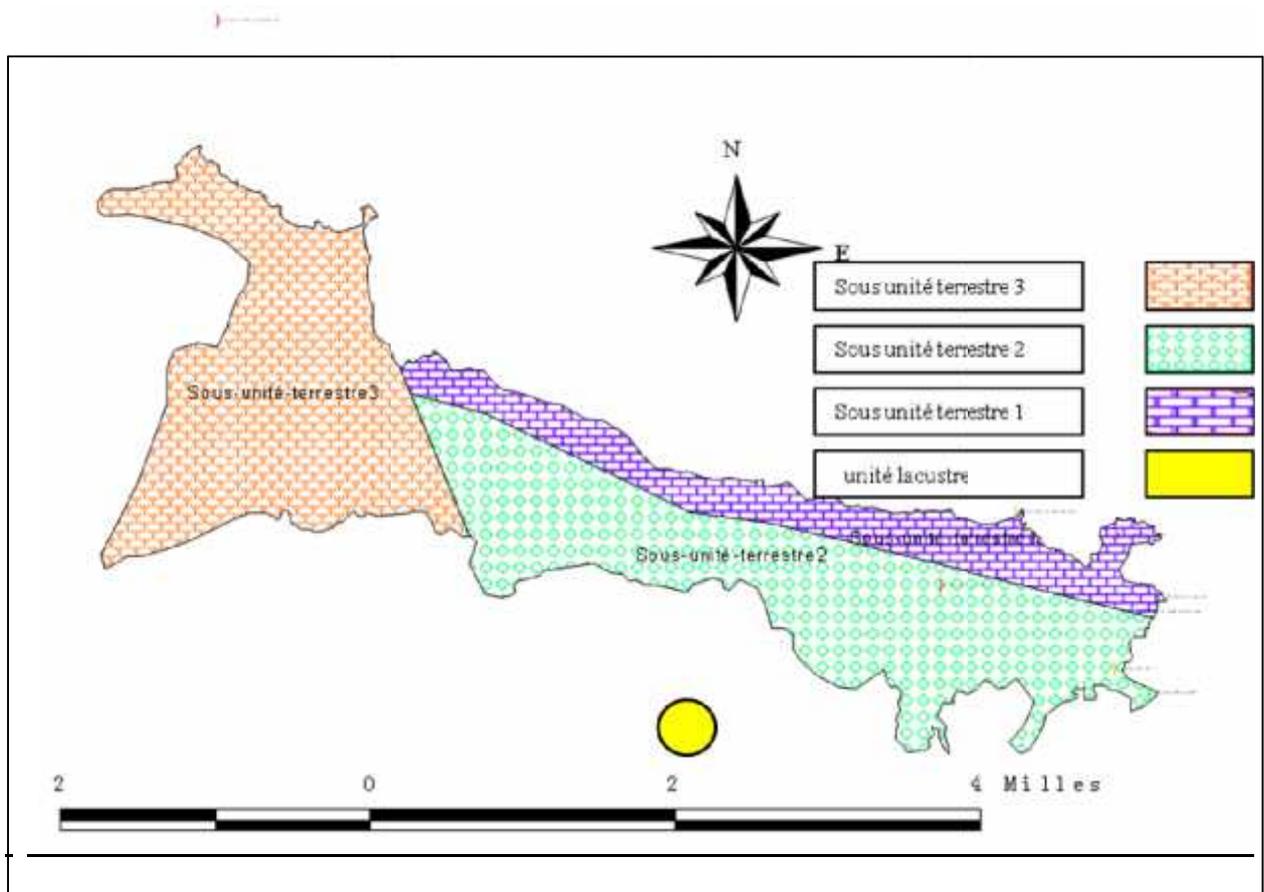


Figure 24: carte illustrant les unités écologiques terrestre du PNG

Source : plan de gestion du PNG

Nous constatons que les unités écologiques montrent la richesse et la valeur faunistique et floristique du parc, on constate aussi que la division des unités écologiques a pour but d'individualiser et de classer les espèces selon l'endroit où elles vivent.

Chapitre III : Cas d'étude



Figure 25 : Photo illustrant le singe magot

Source : Les auteurs 2014



Figure 26 : Photo illustrant la flore du parc

Source : Les auteurs 2014

Chapitre III : Cas d'étude

III.2.3.2. Les classes du PNG : l'étude des classes du PNG va nous permettre de comprendre les enjeux du parc vis-à-vis la préservation du patrimoine naturel.

-La division du parc national de Gouraya en zone est faite pour protéger les espèces et différencier entre les activités qui se déroulent à l'intérieur du parc.

- Auparavant le parc national de Gouraya est divisé en 5 classes qui sont : la zone de réserve intégrale, la zone dite tampon, la zone périphérique, la zone sauvage ou primitive et la zone à faible croissance Suite à la promulgation de la nouvelle loi n° 11-02 du 17 Février 2011 relative aux aires protégées, les parcs nationaux sont devenus structurer en trois classes.

-Classe 1: zone centrale : elle englobe les trois classes précédentes (réserve intégrale, zone sauvage ou primitive et zone à faible croissance).

-Elle occupe une superficie de **771,7Ha**, soit **73,1%** de la superficie totale. Elle sert de laboratoire à ciel ouvert pour l'interprétation de la nature, les observations scientifiques et éléments de comparaison avec d'autres zones naturelles soumises à divers traitements anthropiques (Exploitation, chasse...etc.).

-Dans cette zone toute construction de routes, d'ouvrages, ainsi que toute transformations susceptible d'altérer l'ambiance naturelle est interdite, quelques transformations seront tolérées et réglementées, sans toute fois porter préjudice aux ressources à caractère unique.

-Classe 2: zone tampon : La superficie de cette classe est de **150,7Ha**, soit **7,2 %**. Elle comprend deux zones: zone de protection de la réserve intégrale mixte et zone de protection de la zone sauvage.

-Le rôle de cette classe est la protection des territoires les plus protégés (Réserves terrestres et réserves marines). Elle a pour but essentiel de protéger l'espace en question contre l'envasement, l'érosion, la dégradation du sol et sous-sol, la pollution...etc.

-Classe 3 zone de transition : précédemment c'est la zone périphérique, la superficie de cette classe est 1157,6 ha, soit 55,6 % .cette classe se divise en trois zone (zone d'attraction et de récréation, zone de détente et de loisirs et zone de tourisme

- c'est une classe qui offre l'accès pour tous le monde , la majorité de ses terrains de domaine privé.

Chapitre III : Cas d'étude

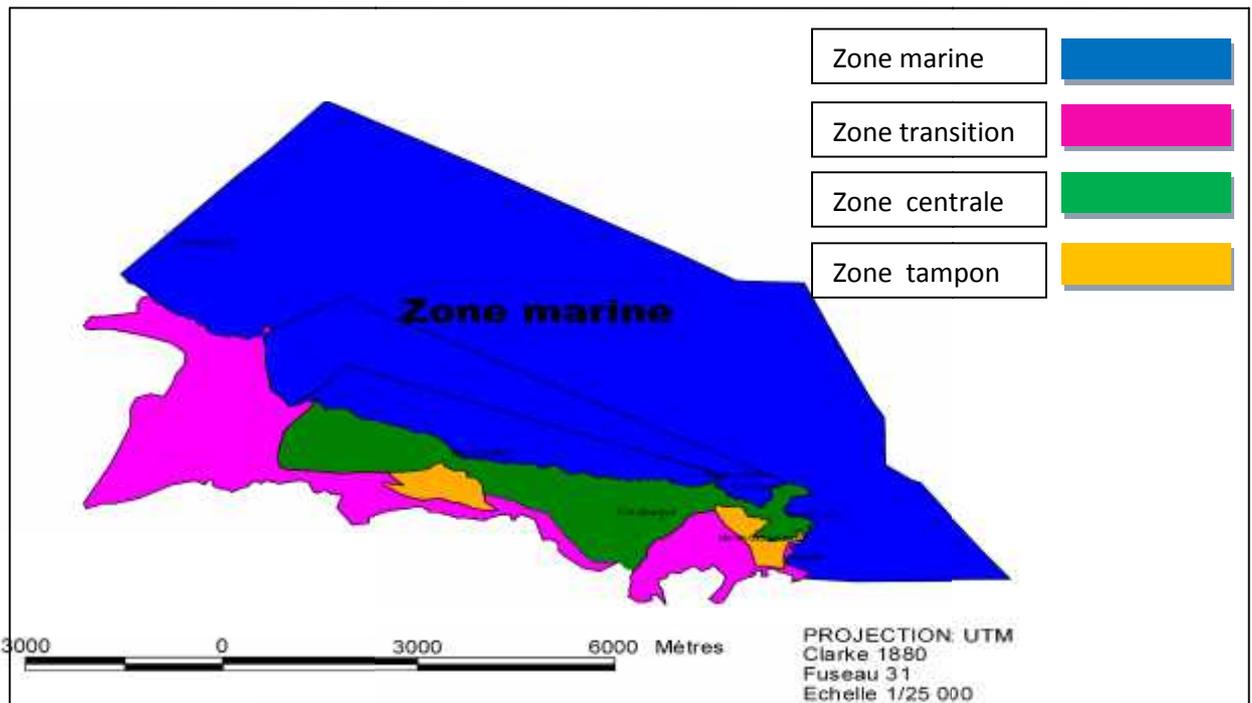


Figure 27 : carte illustrant les classes du PNG

Source : plan de gestion du PNG

-Synthèse : la classification du PNG en zone offre au parc l'aisance dans le déroulement des activités et dans la protection des espèces, donc la contribution à son organisation et sa mise en valeur .

III.2.3.3. les contraintes du parc : malgré les forces du parc national de Gouraya, beaucoup de problèmes entravent le déroulement de la valorisation du PNG comme :

- La nature juridique des terres (734 ha domaniale, 1323 ha collectives et privées).

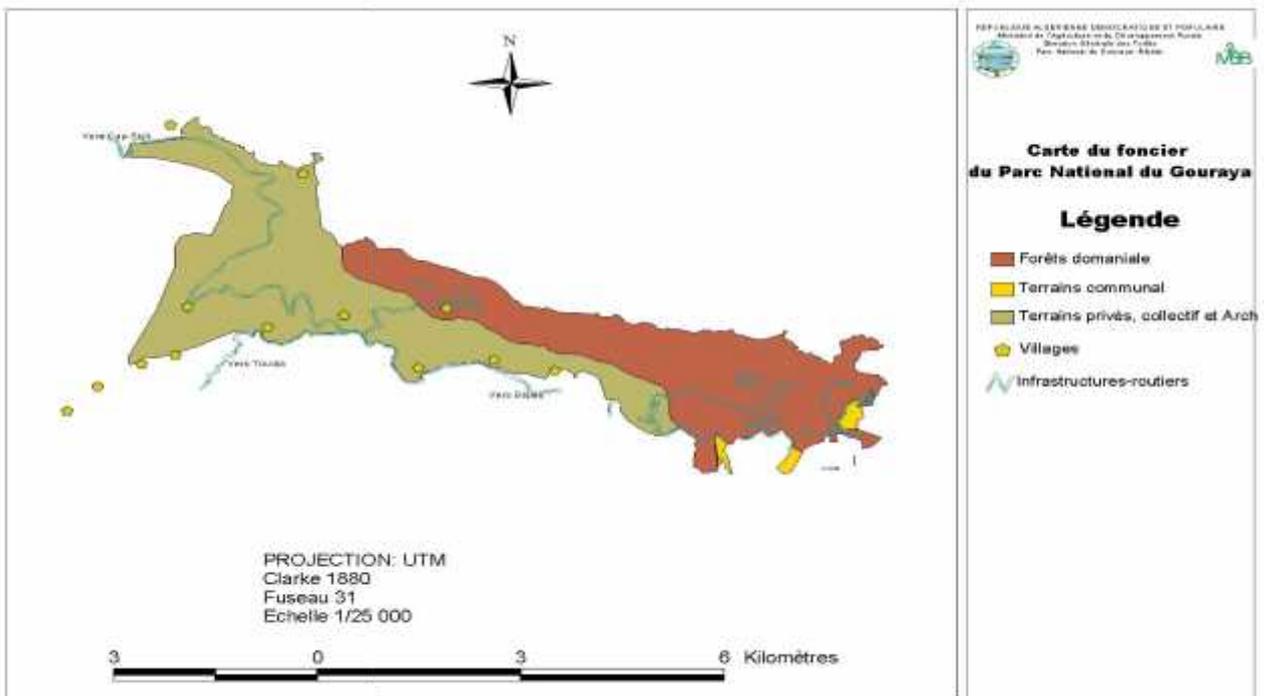


Figure 28 : carte illustrant la répartition de foncier du PNG

Source : plan de gestion du PNG

Chapitre III : Cas d'étude

-les carrières d'agrégats (ENOF 960 m³/jour, ETR : 400 m³/jour, SNTP : 400 m³/jour),décharge publique(transfert en 1984 depuis Bougie plage vers Boulimat),indu-occupations (35cas dont 04 cabanons ont été démolis et le défrichement (1998 : 65 cas avec une superficie de 2,5ha, 2005 : 01 seul cas avec 1200m²), Chasse, pêche (pose de pièges pour toute catégorie d'oiseaux la chasse du gibier au niveau de Boulimat a été signalée),et contrainte budgétaire (faiblesse des crédits alloués aux interventions publiques).

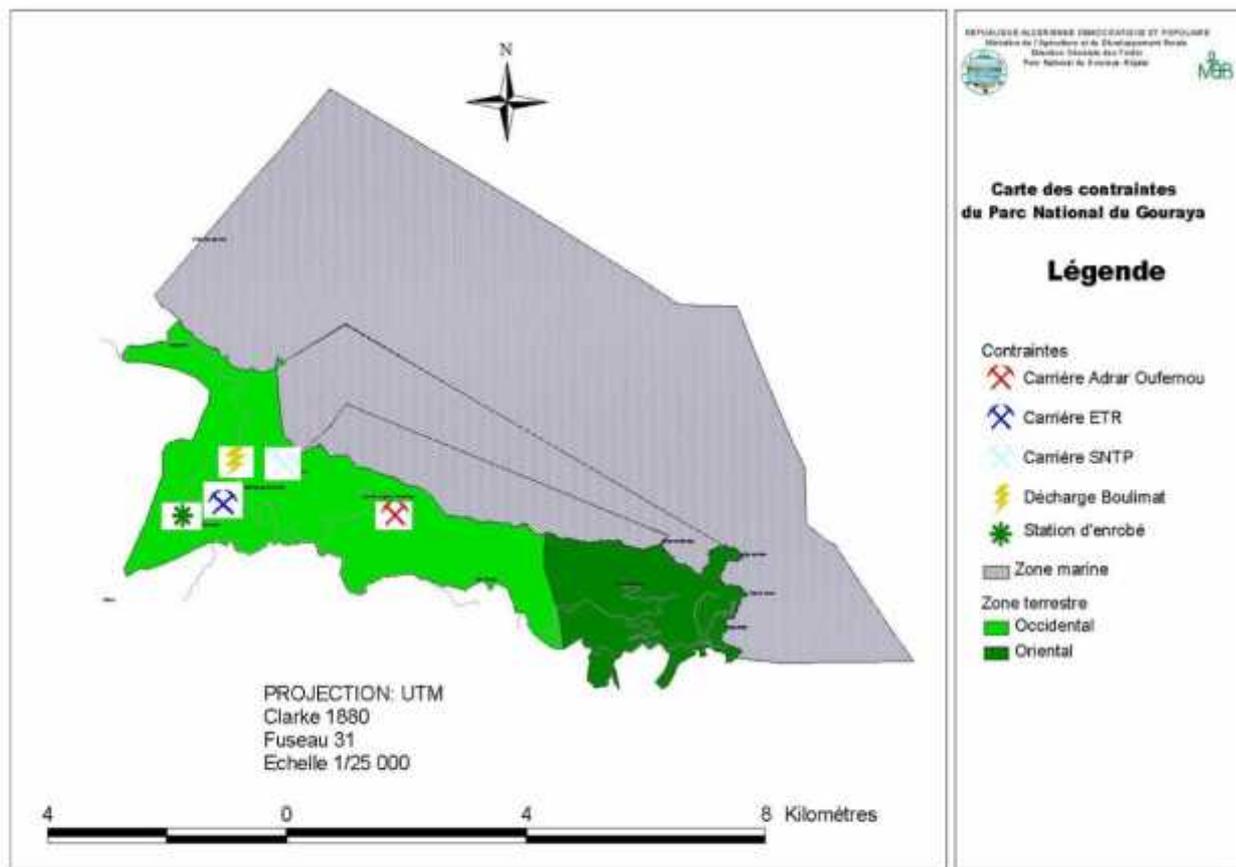


Figure 29 : carte illustrant les contraintes du PNG

Source : plan de gestion du PNG

Chapitre III : Cas d'étude

III.3. L'Analyse du parc national de Gouraya²²:

-dans cette partie, on va essayer d'analyser le parc national de Gouraya tout en se basant en premier sur l'approche comparative pour déduire l'accord et le discord entre les actions prévus pour la mise en valeur du parc entre les outils de planification urbaine (PDAU,...) et le plan de gestion du parc ; deuxièmement on va s'appuyer sur l'approche quantitative et qualitative pour déduire l'aptitude d'accueil du parc.

III.3.1. Les actions prévues pour la mise en valeur du PNG: nous allons essayer d'étudier les actions importantes projetées par les instruments d'urbanisme et le plan de gestion du parc tout en optant pour l'approche comparative.

III.3.1.1. les prévisions des outils de planification urbaine(PDAU):

- le PDAU intercommunale 2009 a proposé plusieurs actions pour mettre en valeur le parc national de Gouraya ; le schémas de structure suivant présente le parc comme une zone protégée, il montre aussi la création de relation entre la zone limite du parc et la ville d'un coté et entre la ville et la mer d'un autre coté, il nous dévoile aussi la mise en valeur de la cote de Boulimat et de Tazeboudjet .

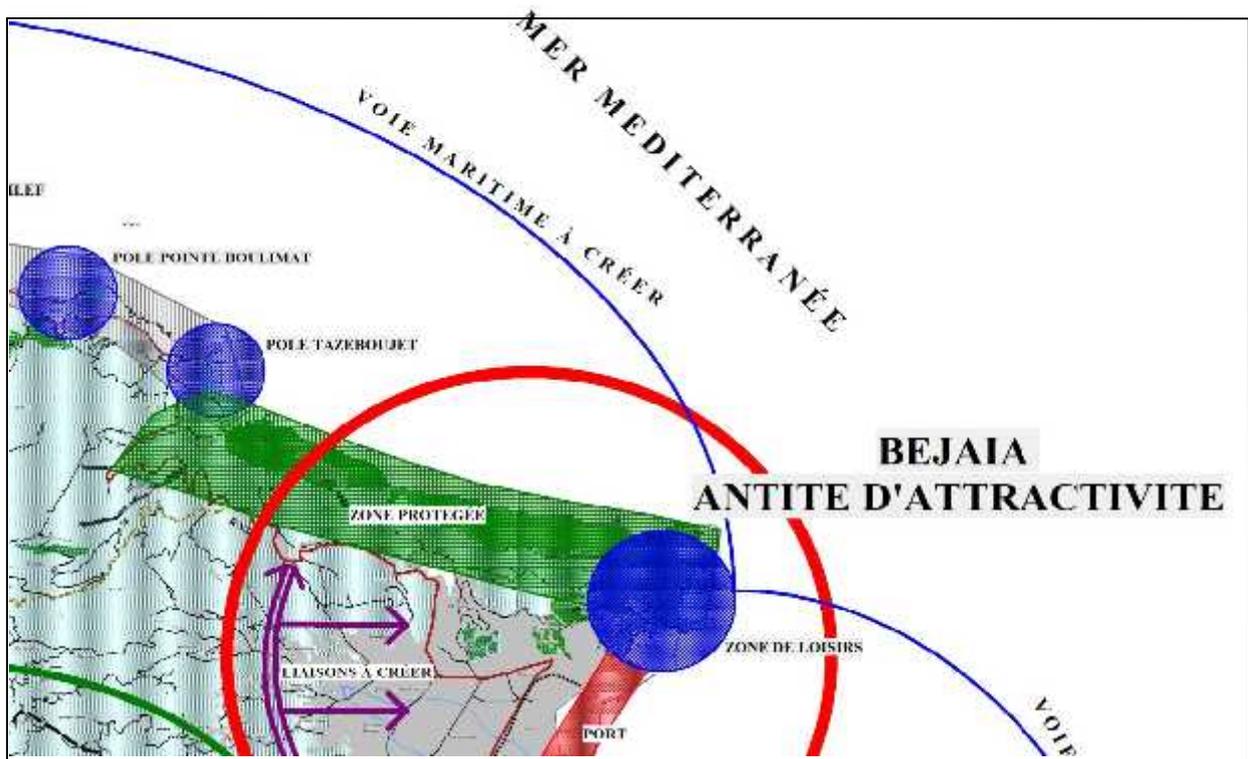


Figure 30 : extrait de la carte de schémas de structure du pdau intercommunale 2009

Source : PDAU intercommunale de Bejaia, 2009

- Aménagement en boulevard-belvédère, d'un parcours qui est considéré comme axe historique, qui relie ighil el bordj à la porte de Gouraya.

Chapitre III : Cas d'étude

- soustraire une bande de 50 mètre a la périphérie du parc de Gouraya pour donner a la ville de Bejaia des opportunités foncières et désenclaver les quartiers périphériques qui se trouvent au pied de mont gouraya tels que Dar Nacer Taassast...



Figure 31 : image montrant la parcours proposé par le PDAU

Source : PDAU intercommunale de Bejaia, 2009

-Traitement global et équilibré de la cote maritime Tazeboudjt, Boulimat

- projection d'un parc de loisir et de science qui englobera la mer et la montagne
- Exploitation de la ZET de Boulimat et de Tazeboudjt pour des fins touristiques.
- Projection des débarcadères (port de plaisance) a Boulimat, Tazeboudjt et Bejaia

- délocalisation de la décharge publique de Boulimat et désaffectation des carrières Adrar Oufernou et SNTF

-protection du patrimoine matériel et immatériel du parc (PNG zone protéger)

Chapitre III : Cas d'étude

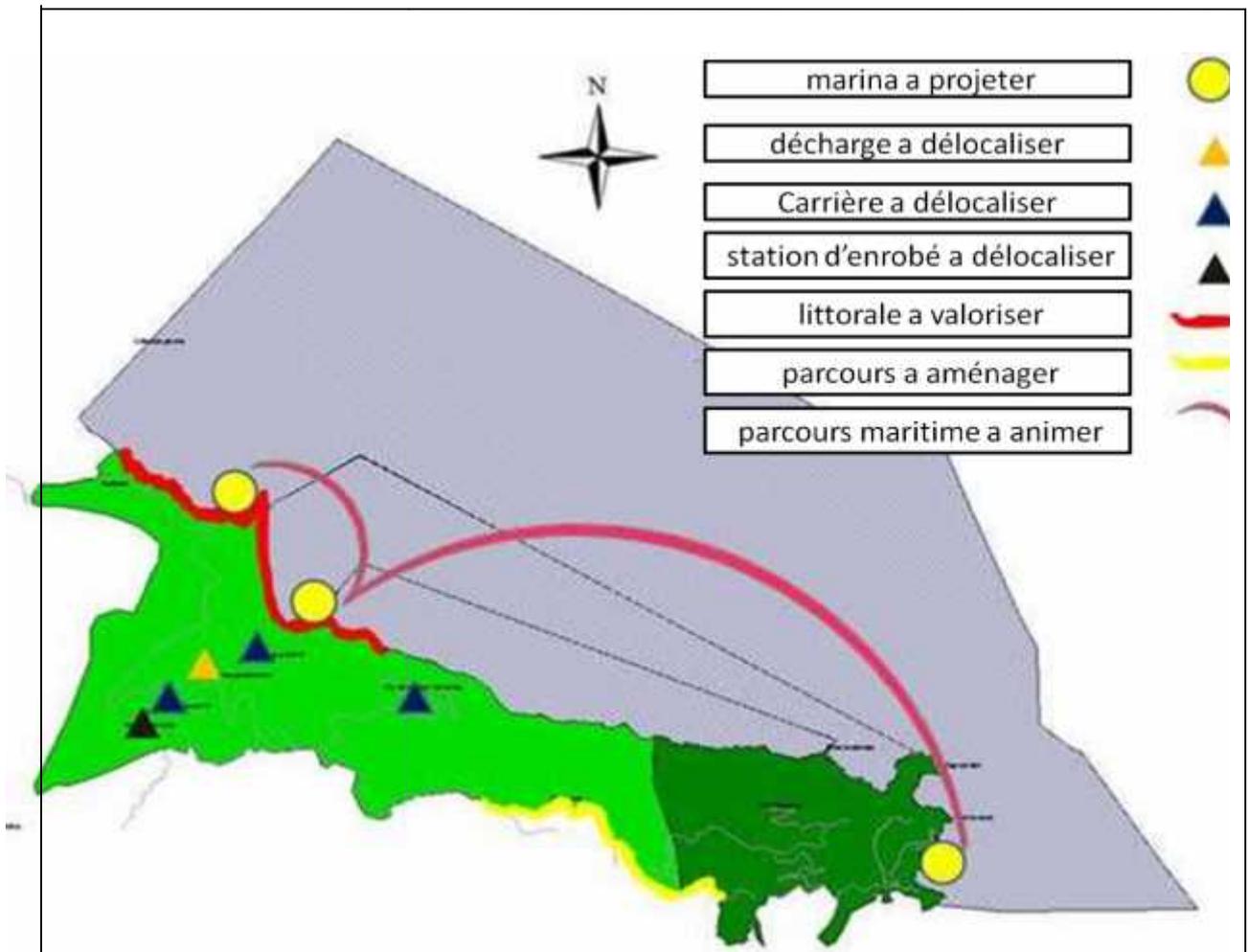


Figure 32 : carte illustrant les actions du PDAU

Source : PDAU 2009, Auteurs 2014

Synthèse : la délocalisation des différentes carrières, la décharge publique et la station d'enrobé montre la volonté du PDAU pour gagner l'enjeu de la valorisation du patrimoine naturelle ; le traitement et l'animation de la cote du parc permettra la découverte de la zone maritime du PNG et offrira une nouvelle destination et donc alléger le flux sur les zones du parc encombrées, l'aménagement du parcours historique vise la mise en valeur de la zone intermédiaire entre la ville et le PNG.

- le PDAU n'a pas proposé des actions pour faire face à l'urbanisation anarchique dans la zone de transition du parc ; concernant aussi les treize villages, aucune action n'a été projeté, même remarque aussi pour la zone Est où le parc se contacte directement avec l'urbain. donc le PDAU a basé complètement sur l'aspect touristique du parc ; en négligeant les autres

Remarque : la majorité des actions proposées par le PDAU ne sont pas encore concrétisées.

Chapitre III : Cas d'étude

III.3.1.2. les projections et les prévisions du plan de gestion du parc :

-le plan de gestion présente les perspectives du PNG en ce qui concerne les interventions et les aménagements au sein du parc pour le mettre en valeur, il a lancé quatre plans d'action depuis sa création qui sont :

- **Plan de gestion 1: 2000- 2004** : c'est le premier plan établi il s'étale sur une durée de cinq ans.

- **les priorités de ce plan** : le premier plan de gestion est considéré comme l'inventaire différentes potentialités parmi ses actions principales en trouve : la remise en état des lieux du parc, l'aménagement d'infrastructures d'accueil, sensibilisation des scolaires et du grand public, l'Intégration de la population riveraine.

- **Plan de gestion 2: 2007- 2011** : il s'étale sur une durée de quatre ans

-Exposé devant la commission de la direction générale des forêts chargée de la validation des plans de gestion le 7 mars 2007.

-Le plan de gestion est validé pour une durée de cinq années et il s'étale donc de 2007 à 2011.

Ils ont exécuté la première, la deuxième et la troisième phase alors que la quatrième et la cinquième phase, ont été transférées sur plan de **gestion 3 (2010- 2014)** pour s'aligner au **plan quinquennal 2010- 2014**.

- **Les priorité de ces deux plans** sont: le suivi des dossiers relatifs aux contraintes existantes (délocalisation de la décharge publique de Boulimat, mise à l'arrêt des carrières),le suivi du dossier de classement de la zone marine ,le sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel du parc, l'amélioration des conditions d'accueil du public, Intégration de la population locale par des actions d'écodéveloppement, et aussi le complément d'inventaire du plan de gestion 1.

- **Evaluation des trois plans de gestion précédents :**

- ***Protection des ressources naturelles:**

-**Incendies de forêts** : Les années critiques sont celles de 2004, 2006 et 2007 , la surface brûlée est de 90ha/an en moyenne.

-En plus du travail sous forme de brigades (période estivale), la surveillance permanente en période estivale, ainsi l'intervention aux niveaux des médias ont permis la réduction de la superficie brûlée, le parc a exécuté plusieurs actions notamment: l'ouverture 17,5km de

Chapitre III : Cas d'étude

piste ,l'aménagement 38km d'autres ,l'aménagement de 03 point d'eau, l'entretien et construction de poste de vigie, la réalisation de 02 sièges de secteurs ,...etc.

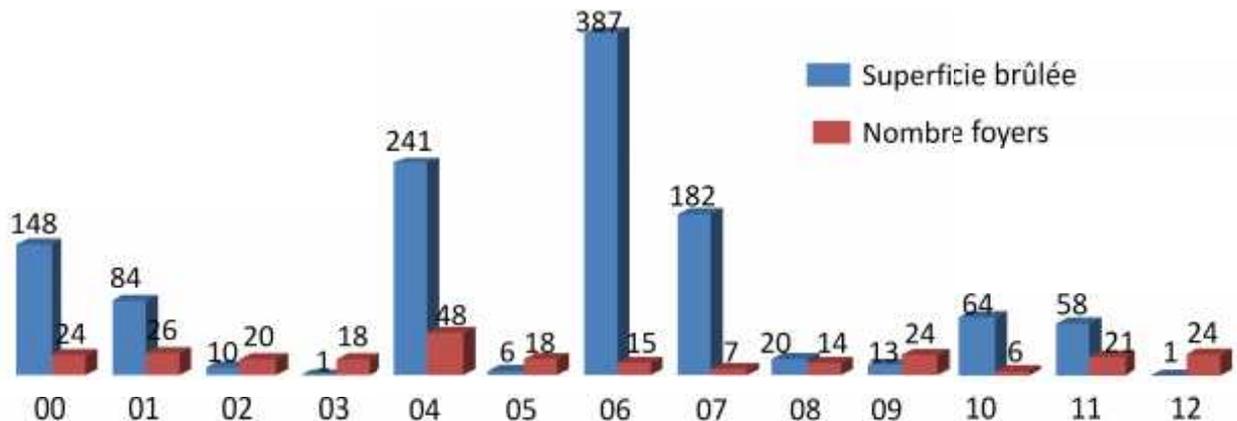


Figure 33: superficie brûlée(ha)/an et nombre de foyers par an PG1 jusqu'a PG3

Source : plan de gestion du parc

-Evolution des inventaires floristiques et faunistiques : l'inventaire faunistique du parc est passé de 650 à 1224, et l'inventaire floristique du parc est passé de 332 espèces à 974

-le Suivi écologique de 04 groupes du singe Magot (174 individus identifiés) ,dénombrement mensuel des oiseaux d'eau: 16 espèces,...etc.

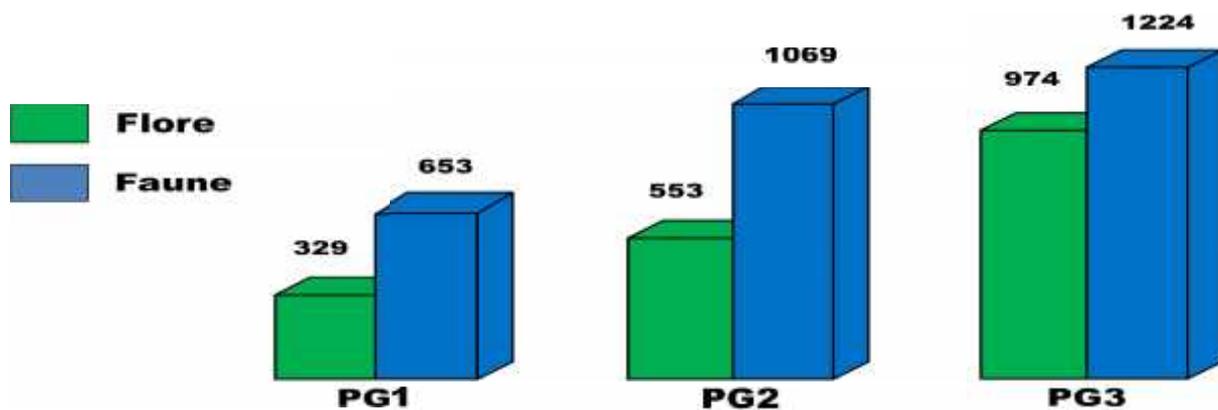


Figure34 : évolution de la flore et de la faune du PG1 jusqu'a PG3

Source : plan de gestion du parc

Chapitre III : Cas d'étude

*Education environnementale, sensibilisation du public et accueil

- Création d'une pépinière et distribution de plants d'ornement (1000/an en moyenne)
- Aménagement des 04 écomusées (central, lac Mézaïa, Musée de géologie et du savoir faire local)
- Classement du parc en réserve de biosphère par le conseil international de coordination du programme MAB de l'UNESCO à Paris
- Intégration d'une zone lacustre (lac Mazai) au parc.
- Élaboration du plan de gestion de la zone Marine.
- Dépollution sur 112ha, pose 260 poubelles et 05 containers à ordures, volontariats, projets TUP HUMO et Blanche Algérie,

Remarque : La décharge de boulimat qui se situe à l'intérieur du PNG est toujours en état de marche.

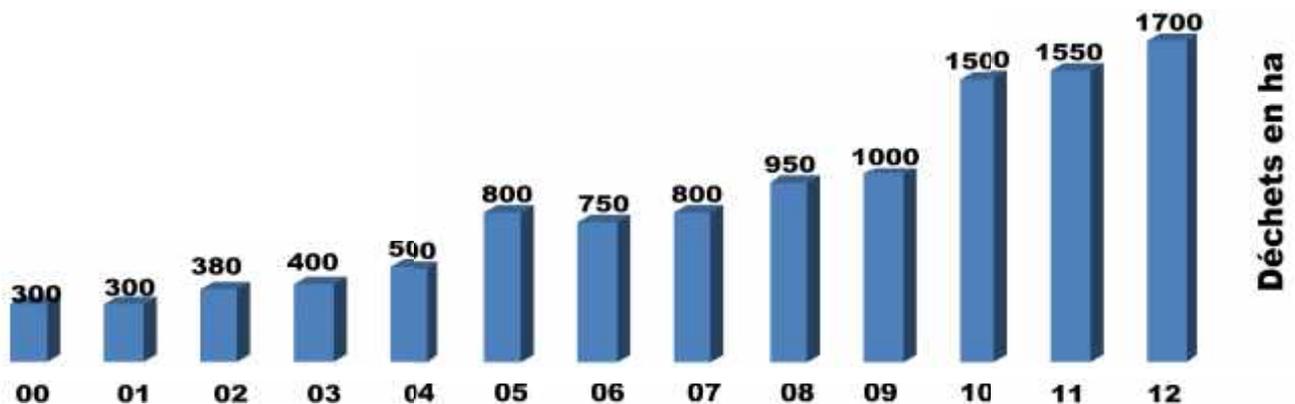


Figure35 : évolution des déchets de la décharge de Boulimat en (ha)/an à partir de 2000

*Ecodéveloppement et valorisation patrimoniale :

- la Plantation de 65ha d'olivier et 15ha de figuier, distribution de 900 ruches pleines, distribution de plants fruitiers à pépins, à noyaux, agrumes et olivier (1450 plants), plantation fourragère sur 20km (4000 plants), réhabilitation du Caroubier (40ha) et Plantation de brise vent sur 4Km(2000 plants de Cyprès).
- Mise à jour de 03 sites historiques (Caveau punique, Sidi M'hand Amokrane, Sidi Abd Rahmane),

Chapitre III : Cas d'étude

- **Synthèse (PG1, G2, PG3)** : on constate que les actions projetées ont permis de diminuer les menaces comme les incendies,...ECT. qui entravent la mise en valeur du parc, et ont contribué à la promotion de la biodiversité du PNG,...etc.

-On constate aussi l'échec des trois plans dans la mise à l'arrêt des trois carrières d'agrégats, la décharge publique ; l'absence de réflexion sur la zone de contact du parc avec la ville et la côte maritime ; donc le plan de gestion a focalisé beaucoup plus sur l'aspect naturel et écodéveloppement et il a marginalisé l'aspect touristique.

- **Plan de gestion 4(2014_2019)** : c'est un plan d'action future qui s'étale sur une durée de cinq ans ses objectifs qui visent la mise en valeur du patrimoine naturel sont :

- **Objectifs opérationnels 1 : Protection des ressources naturelles** : parmi ses objectifs spécifiques : en trouve la gestion, réhabilitation et entretien des habitats naturels, la conservation et le suivi des espèces et des habitats naturels, le renforcement de police et de la surveillance, l'obtention de label.

- **Objectifs opérationnels 2 : Ecodéveloppement et valorisation patrimoniale** : parmi ses objectifs spécifiques : la contribution à l'amélioration des revenus des ménages ruraux, la Valorisation des sites et développement de l'écotourisme

- **Objectifs opérationnels 3 Education environnementale, sensibilisation du public et accueil** : parmi ses objectifs spécifiques renforcer l'accueil, orientation et visites, les actions participatives d'information et de sensibilisation et l'outils de communication et de sensibilisation.

- **Objectifs opérationnels 4 : Etudes** : parmi ces objectifs spécifiques ne trouve : l'Etude de la biodiversité.

- **Objectifs opérationnels 5 : Infrastructures, équipement et outil de gestion** : parmi ses objectifs spécifiques en trouve : la construction des équipements, l'amélioration des infrastructures de gestion et d'accueil.

Chapitre III : Cas d'étude

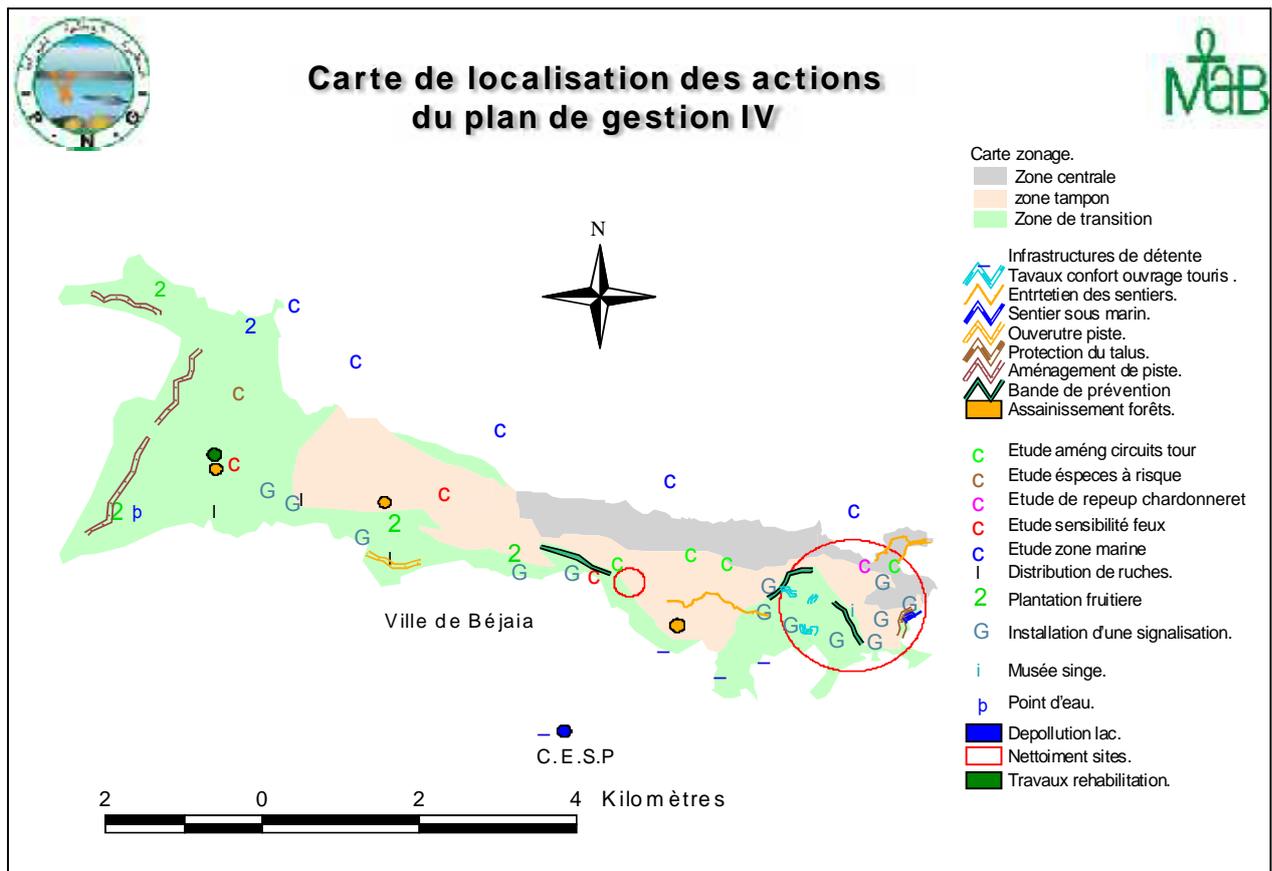


Figure36 : carte illustrant les actions future PG3 sur le PNG

Source : plan de gestion du parc

synthèse : en remarque que les prévisions du plan de gestion visent la mise en valeur du patrimoine naturelle vue qu'elles maintiennent la volonté pour la délocalisation des carrières et la décharge publique, elles mettent aussi en évidence un programme assez riche pour promouvoir la biodiversité et sa bonne répartition sur le territoire du parc (la distribution d'arbres dans les villages,...etc.) et aussi les différents aménagements proposés a l'intérieur du parc,...etc.

-malgré l'importance des prévisions du plan de gestion quatre, la cote de Boulimat et de Tzeboudjet sont un peu marginalisé par rapport a l'importance de cette zone maritime dans l'enjeu touristique, on constate aussi la légèreté des actions proposées pour la zone de contact directe entre la ville et le parc (accessibilité,.....etc.)

Remarque : les contraintes signalé antérieurement comme :la majorité des terrain appartiens aux domaines privés,....etc. Amortissent les actions du PG et du PDAU.

Chapitre III : Cas d'étude

III.3.1.3. récapitulation des actions projetées : a fin de comprendre les projections et les prévisions du PDAU et du plan de gestion pour la mise en valeur du parc on va opter pour un tableau comparative qui résume les actions des deux instruments (PDAU, PG).

Orientations et prévisions pour la mise en valeur du parc.	Instrum-Ents	PDAU	PG	PDAU & PG
Actuel		<p>Aspect touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> -Valorisation et réaménagement de la cote maritime : Tazeboudjt, Boulimat . -Animation de la voie maritime du parc -Réaménagement d'un parcours intermédiaire entre la ville et le parc 	<p>Aspect naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> -le suivi du dossier de classement de la zone marine - renforcement du parc par des moyens pour faire face aux risques (pollution, risques naturelles, pollution). -la protection et l'évolution du nombre des espèces du parc <p>Aspect touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration des conditions d'accueil du public. <p>Aspect écodéveloppement</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'intégration de la population locale par des actions d'éco développement. 	<p>Aspect naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> -Délocalisation de la décharge publique de Boulimat et désaffectation des carrières Adrar Oufernou et SNTP. - le sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel du parc.
Future		-	<p>Aspect naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> -Protection des ressources naturelles (délocalisation des carrières et décharge publique, faire face aux incendie,...etc. - l'Etude de la biodiversité. <p>Aspect écodéveloppement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecodéveloppement et valorisation patrimoniale - Education environnementale, sensibilisation du public et accueil. <p>Aspect touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> - injection d'infrastructures, d'équipement . <p>Aspect gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> - promotion d'outil de gestion. 	-

Tableau 01 : Illustrant la comparaison entre le PDAU et le PG

Source : Les auteurs 2014

Chapitre III : Cas d'étude

Synthèse : on remarque que le plan de gestion a traité la mise en valeur du parc à travers plusieurs aspects comme (écodéveloppement, protection des ressources, l'étude,...etc.) d'une manière ciblée qui vise à agir sur le tout à l'intérieur du parc, contrairement au PDAU qui a proposé des actions superficielles et générales à l'intérieur du parc et il a basé sur les zones limites du PNG par rapport à la ville de Bejaia.

- On constate aussi que le PDAU a mis en évidence le traitement de littorale (Boulimat, Tazeboudjet, Bejaia) pour une valorisation touristique de la ville de Bejaia et le parc, donc indirectement le PDAU a visé l'allègement de la concentration exercées sur la zone intermédiaire entre la ville et le parc qui possède la majorité de ses richesses pittoresques et historiques, contrairement au plan de gestion qui s'est contenté de quelques actions légères.
- On constate aussi l'accord des deux (PDAU,PG) pour la suppression des sources de pollutions et de nuisance dans le parc.
- Au final, malgré que le plan de gestion affiche sa dominance dans les actions projetées par rapport au PDAU, ce dernier reste efficace et complémentaire vu son réflexe par rapport à la côte maritime.

Chapitre III : Cas d'étude

III.3.2. les infrastructures et l'accessibilité du PNG : dans cette partie on va essayer d'analyser les infrastructures et l'accessibilité du parc national de Gouraya a fin de déduire l'aptitude du PNG pour accueillir les visiteurs donc renforcer l'intégration du parc a la ville qui est considéré comme enjeu important pour sa mise en valeur; dans cette analyse, on va essayer de s'appuyer sur l'approche quantitative et qualitative.

III.3.2.1. infrastructures du parc²³ : le parc est doté de plusieurs infrastructures qui sont :

- Les infrastructures d'accueil et d'orientation :

Le parc a mis à la disposition des touristes plusieurs infrastructures d'accueil et d'orientation pour découvrir et visiter le parc en toute quiétude.

- un écomusée au niveau de la maison du parc située a Ain Boukhilil sur la route de Gouraya
- un musée de géologie et un centre de documentation spécialisé au niveau du bois sacré
- un centre d'éducation environnementale au centre ville de Bejaïa (lac Mézaïa) spécialisé dans la faune et la flore marine et d'eau douce.
- un musée spécialisée dans le savoir faire local au niveau des 13martyrs sur les hauteurs de sidi Ahmed.
- un centre d'information a proximité de la maison du parc.
- un centre de réhabilitation du savoir faire local au niveau du plateau des ruines.



Figure 37: carte illustrant la répartition des infrastructures d'accueils

Source : plan de gestion, Auteurs 2014

Chapitre III : Cas d'étude

- la majorité écrasante des infrastructures d'accueils se concentre sur la partie Est (zone de transition ville, nature), donc la répartition de ces infrastructures sur le territoire du parc est déséquilibré.

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nbr de visiteurs								
Sur terrain	2238	13856	20000	17986	20000	19000	15000	10574
Écomusée	1438	2635	8000	7750	5497	4902	3042	3656

Tableau 02 : illustrant le nombre de visiteurs sur le terrain et au niveau de l'écomusée/an

Source : plan de gestion, direction de tourisme

-**infrastructures de loisir :** parmi ces infrastructure en trouve : des sentiers pédestres, des aires de jeux pour enfants,-des aires de repos et des parkings pour le stationnement des véhicules.



Figure38 : carte illustrant la répartition des infrastructures de loisirs

Source : plan de gestion, Auteurs 2014

- La majorité écrasante des infrastructures de loisir se concentre sur la partie Est (zone de transition ville, nature), donc la répartition de ces infrastructures sur le territoire du parc est inégale.

Chapitre III : Cas d'étude

- les infrastructures touristiques : elles jouent un rôle important dans le parc parmi ces infrastructures en trouve les structure d'hébergement comme :

-hôtellerie :

- **Hôtel existant** : le tableau suivant illustre les hôtels existant

Etablissement	Catégorie	Vocation	Nbre lits	Propriété	Gestion	Localité
<i>Motel des cimes</i>	2*	Balnéaire	60	Wilaya	ONAT	Béjaia Cap Carbon
<i>Hôtel de Boulimat</i>	-	Balnéaire	30	Oukachbi Ali	Oukachbi Ali	Béjaia Boulimat
<i>Auberge du grand rocher</i>	-	Balnéaire	16	Hammache Rachid	Hammache Rachid	Béjaia Boulimat
<i>Grand rocher</i>		Balnéaire	10			Boulimat-Bejaia
<i>Delphine</i>		Balnéaire	48			Boulimat-Bejaia

Tableau03 : illustrant les hotels existants au sein du PNG

Source : plan de gestion, direction de tourisme

- **En cours de réalisation** : le tableau suivant illustre les hotel en cours de realisation

Etablissement	Catégorie	Vocation	Propriétaire	Localité	Superficie
Motel Oul El Aach	-	Balnéaire	Timsi Mouloud	Béjaia Boulimat	1.203 m ²
Yugarithen Palace	Internationale	Balnéaire	Lalaoui Mahmoud	Béjaia Brise de mer	1.664 m ²
Belvédère hôtel	-	Touristique	Ouali Hafid et frères	Béjaia «Rahma» Route Gouraya	6400 m ²
Hôtel des Oliviers	-	Touristique	-	Oliviers	-

Tableau04 : illustrant les hotels en cours de réalisation au sein de PNG

Source : plan de gestion, direction de tourisme

Chapitre III : Cas d'étude

- nous constatons que la majorité des hôtels se focalisent sur l'Est du parc (zone de contact ville, nature), et sur la cote maritime (boulimat), on remarque aussi que le nombre approximative que peut héberger ces infrastructures est de 500 personnes. Un seul hôtel en cours de réalisation classé dans la catégorie internationale, on constate aussi que la majorité des hôtels sont de simple catégorie.

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Nombre de visiteurs étrangers	43	10	79	131	167	232	258	149	30	113

Tableau05 : illustrant le nombre de visiteurs étranger du PNG /an

Source : plan de gestion, direction de tourisme

Campings : on les trouve a proximité des plages, leurs usage se limite seulement pour la saison estivale (période d'été)

_Structure	Capacité en lits	Localité	Propriétaire	Gestionnaire
Camping Familial	150	Béjaia "Boulimat"	APC	APC

Tableau06 : illustrant le nombre de campings au sein du PNG

Source : plan de gestion, direction de tourisme

-L'existence d'un seul camping au sein du parc est insuffisant vue le nombre important de gens qui débarquent vers les plages pendant les saisons estivales.

Plages \ Année	Année		
	2003	2004	2005
- Aiguades.	-	282830	435220
- Boulimat.	330600	7422000	742080

Tableau07 : illustrant La fréquentation des plages du PNG/an

Source : plan de gestion, direction de tourisme

Chapitre III : Cas d'étude

Synthèse : on constate que la majorité des infrastructures du parc national de Gouraya se concentre sur la partie Est du PNG (zone de contact ville, parc), c'est ce qui va expliquer la sur-fréquentation de cette région, la cote maritime de Boulimat possède le peu d'infrastructures qui reste, cette dernière reçoit généralement ses visiteurs pendant la saison estivale; donc les infrastructures du parc sont réparties d'une manière disproportionnée.

- on constate aussi l'insuffisance qualitative et quantitative des infrastructures vue leurs nombre ex : hôtellerie (500 lit/jour), l'existence d'un seul camping, non existence du complexe, Etc. donc tout ce manque entrave surement la mise en valeur du parc.

III.3.2.2. Accessibilité au parc: pour une meilleure valorisation du parc il faut une bonne accessibilité, pour cela on va essayer d'analyser les aspects de cette dernière comme la les accès, voirie, transport,...etc. Pour l'analyse de l'accessibilité en va prendre en considération la zone Est du PNG (contacte ville, nature) qui est sur-fréquenté comme on a constaté précédemment.

2.1. Les accès: la zone Est du parc (contacte ville, nature) est accessible de plusieurs endroit, leurs fréquentation est différente d'un accès a un autre parmi ceux-ci on trouve :

***les accès très fréquenté :** on accède par le nœud de Nasiriya sur la route de Sidi Ahmed et les Olivier dans les hauteurs de l'ancienne ville.

***les accès a fréquentation moyenne :** on accède par le chemin qui découle de la route numéro 24 débouchant a Sidi Ahmed, on parvient aussi par le chemin des bois sacré découlant de El khemisse et par le chemin découlant de Sidi Ouali.

***les accès peu fréquenté :** on trouve celui qui découle de la brise de la mer.

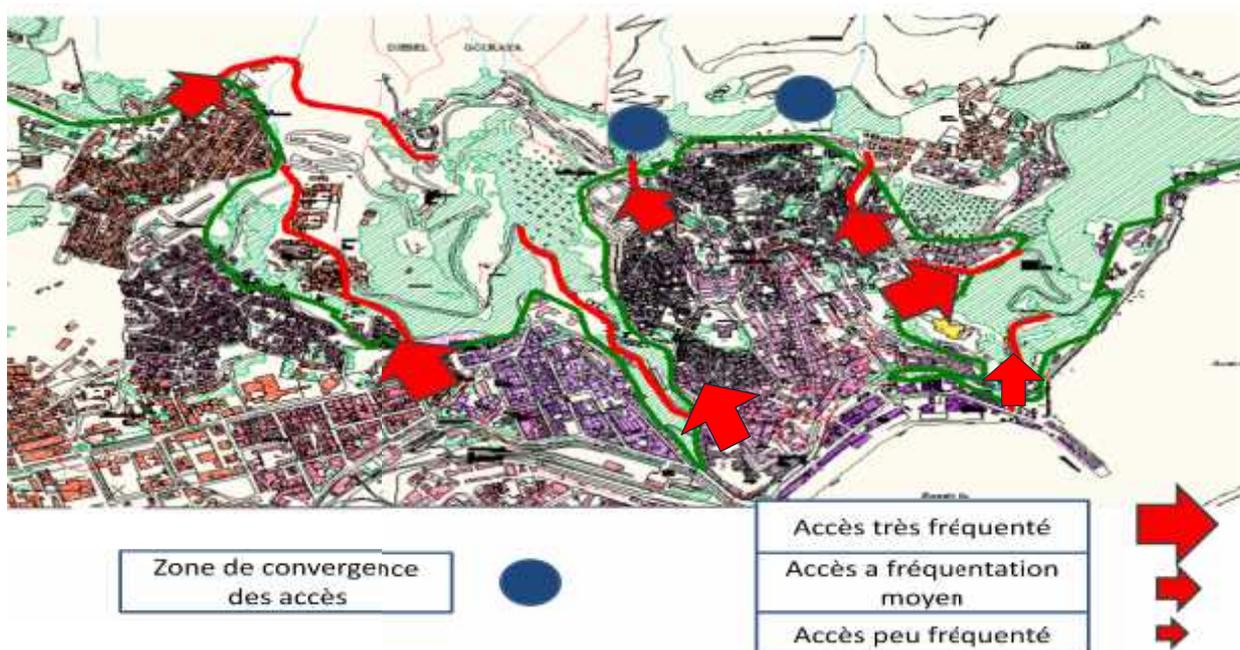


Figure39 : carte illustrant Les accès vers la zone Est du PNG

Source : PDAU, les Auteurs 2014

Chapitre III : Cas d'étude

Synthèse :

-Les accès les plus fréquentés découlent originellement des grands boulevards de la ville.

- la totalité des accès de la zone Est du PNG découlent de l'urbain et la plupart découlent du cœur de la ville de Bejaia, donc on peut dire que ces conditions vont rendre difficile la possibilité d'accéder à l'intérieur du parc.

-La totalité des accès se converge à deux nœuds : celui de Gouraya et celui des aiguades et du cap Carbone, donc on peut signaler que cette convergence va créer un problème d'encombrement.

2. la Voirie : la voirie d'accès joue un rôle prépondérant dans l'enjeu de mise en valeur du parc, donc pour cela on va analyser les points suivants :

***l'état de la chaussée :** elle est majoritairement en parfait état concernant la zone Est du parc.



Figure 40 : photos expliquant l'état de la chaussée (zone Est du PNG)

Source : les Auteurs 2014

la bonne qualité de la chaussée va permettre de faciliter l'accès

***les trottoirs de la voirie :** la majorité de la voirie de la zone Est du PNG (contacte ville, nature), souffre d'absence d'accotement qui répond à la norme .

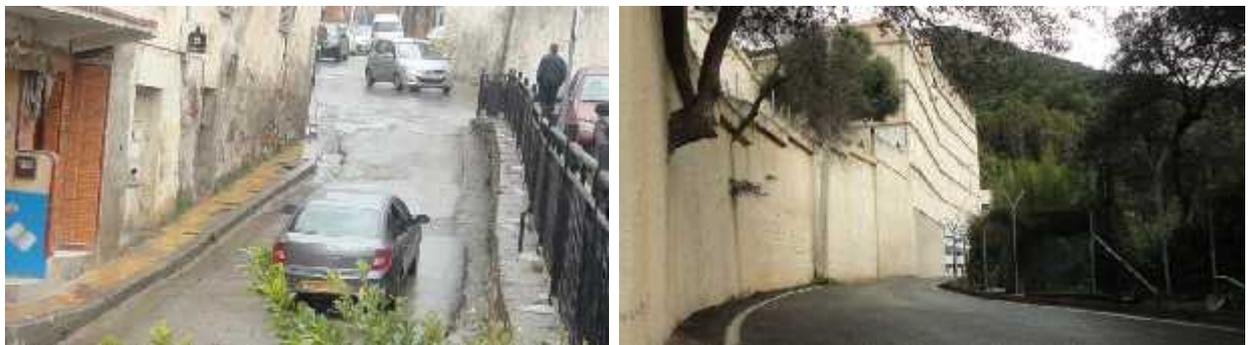


Figure 41 : photos montrant la nature des trottoirs (zone Est du PNG)

- l'insuffisance qualitative des trottoirs a engendré l'usage de la chaussée par les piétons, donc automatiquement cela va encombrer la voie à usage mécanique.

Chapitre III : Cas d'étude

*la largeur de la voirie : la majorité de la voirie du la zone Est du parc a une largeur maximal de cinq mètres.



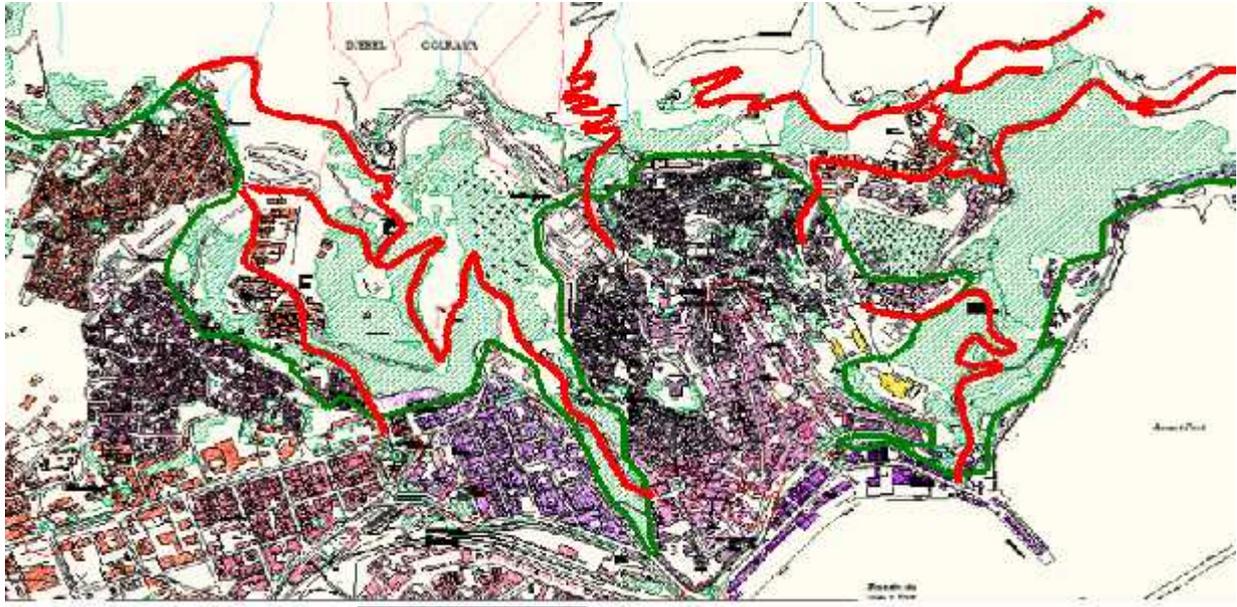
Figure42 : photos expliquant l'état de la chaussé (zone Est du PNG)

Source : les Auteurs 2014

Cette largeur est insuffisante vue les normes et le flux qui y accède

* caractéristiques de la voirie :

-**étroitesse** : la voirie de la zone Est du PNG se caractérise par son arborescence: la totalité de la voirie de la zone du contact ville, nature est sinueuse



La voirie

Figure43 : illustrant la nature de la voirie (zone Est du PNG)

Source : les Auteurs 2014

-la nature sinueuse de la voirie engendre le ralentissement du flux mécaniques .

Chapitre III : Cas d'étude

-la **pente de la voirie** : la majorité de la voirie de la zone du contacte ville nature du PNG est en pente rude.

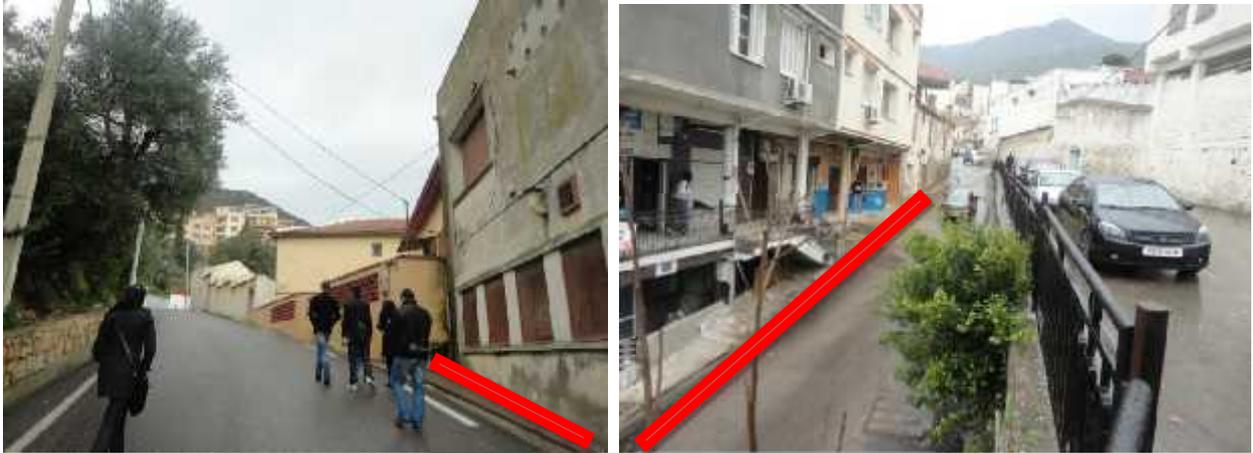


Figure44 : photos expliquant la pente de la voirie (zone Est du PNG)

Source : les Auteurs 2014

La pente de la voirie amortit le flux mécanique qui y accède.

*la **position de la voirie par rapport à la ville** : la majorité de la voirie de la zone Est du parc d'écoulement de l'agglomération, présent en sandwich par l'ancienne ville d'origine française,

La position de la voirie par rapport à la ville rend pénible l'accès vers le parc

Synthèse : nous avons constaté que la qualité de la voirie de la zone Est (contacte ville nature) du PNG ne répond pas à la norme à cause de son découlement de l'ancienne ville d'origine française (étroitesse des quartiers) et la nature accidenté des terrains,...ECT. Cela donc va diminuer le pouvoir d'accéder dans une zone de convergence du flux mécaniques.

Remarque : l'absence totale des pistes spéciales pour les cyclistes.

-**Synthèse** : l'analyse nous montre que l'accessibilité de la zone Est du parc (contacte ville nature) ne permet pas d'accueillir un flux mécanique important à cause de beaucoup de problèmes signalé précédemment comme son découlement de celle de l'ancienne ville qui est étroite et sinueuse, son amélioration dépend généralement de la restructuration de celle de l'ancienne ville.

-la mise en valeur de parc par rapport à la ville ou d'une manière plus précise la matérialisation de contacte ville nature dépend d'abord d'une bonne accessibilité.

Chapitre III : Cas d'étude

III.3. conclusion générale:

La mise en valeur du parc national de Gouraya est un enjeu majeur pour une ville comme Bejaia qui se caractérise par sa vocation touristique qui s'affiche dans le nombre important de visiteurs qui débarquent chaque année surtout pendant la saison estivale, le PNG reçoit une très grande part de ces derniers dans surtout sa zone Est (zones de Gouraya, Cap Carbone, les Aiguades..) qui dépasse ses capacités d'accueil engendrant ainsi le problème de sur fréquentation qui nécessite la révision de beaucoup d'éléments comme l'accessibilité et les infrastructures...etc.

On appuyant notre jugement sur la stratégie suivie dans le parc national des calanques on a remarqué que le PNG souffre du problème de coordination entre l'outil de planification et le plan de gestion, vu la différence entre les deux en terme d'objectives, en terme de périmètre d'action et la dominance du PG par rapport au PDAU en ce qui concerne les projections et les prévisions, même si ce dernier parfois reste efficace et complémentaire, contrairement au PNC qui est doté d'un instrument qui est la charte et un plan de préservation et d'aménagement qui définit les règles applicables, objectif, orientation de la mise en valeur ainsi que des moyens de les mettre en œuvre avec le plan de préservation et d'aménagement conçu comme projet; tous ces instruments affichent une parfaite cohérence.

- les infrastructures du parc national de Gouraya est insuffisante en terme de quantité et de qualité et aussi mal réparties sur le territoire du parc, donc la mise en valeur du PNG incite à réviser ce point.

- nous avons constaté que l'accessibilité à la zone Est du parc national de Gouraya est un facteur majeur entravant la mise en valeur et surtout l'intégration de la ville de Bejaia au PNG à cause des problèmes cités précédemment comme la nature étroite de la voirie d'accès découlant de l'ancienne ville et la sur fréquentation des lieux (zone Est du parc, contact ville/nature), en faisant référence au parc des Calanques, l'accessibilité a été un point majeur pour atteindre l'objectif d'intégrer le parc à l'urbain des villes voisines par un programme d'intervention très précis et colossal.

Tous ces points examinés dans l'analyse mènent à affirmer nos hypothèses de départ sur les problèmes qui empêchent la mise en valeur du parc national de Gouraya par rapport à la ville de Bejaia qui sont le manque de coordination entre les outils de planification urbaine et le plan de gestion, les moyens matériels du parc (accessibilité infrastructure).

- Le PNG est l'un des sites les plus propices à un développement éco-touristique, tant par sa situation géographique, ses aspects naturels, ses falaises que par ses sites historiques et archéologiques, donc agir sur le côté Ouest du parc national de Gouraya par tout d'abord la suppression des sources de nuisance et de pollution et après l'exploitation de sa mosaïque de village qui recèle des potentialités patrimoniales et naturelles propice un écodéveloppement peut rendre l'équilibre au parc et désengorger les endroits sur fréquentés. Le traitement du côté maritime du parc est un facteur important pour gérer le flux et aussi désengorger la zone Est.

Chapitre III : Cas d'étude

Au finale voici quelque recommandation :

- Restructuration du réseau viaires et modernisation de l'accessibilité de la zone Est et l'injection de téléferique
- décentralisation du parc par :
 1. la création d'infrastructures sur la zone Ouest du parc et sur la cote maritime.
 2. promotion de l'écotourisme et de l'activité artisanale dans les villages.
 3. animation de la cote maritime du parc par l'injection des marinas et des ports De plaisance (boulimat, tazeboudjt, Bejaia).
- réglementions de l'urbanisation de la zone du contact ville/nature.
- revoir la stratégie de la gestion du parc en complétant les manques cités précédemment
- la création d'une structure de coordination entre le PG et PDAU pour pouvoir se concerter sur les déférentes interventions.

BIBLIOGRAPHIE

WEBOGRAPHIE

- www.calanques-parcnational.fr
- [www .Memphremagog.org](http://www.Memphremagog.org)
- www.ville.montreal.qc.ca/PolitiqueMilieuxNaturels
- www.developpement-durable.gouv.fr
- Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, parc national des calanque, Marseille interface ville/nature, Www.agam.org , septembre 2010
- MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, DOSSIER DE PRESSE, Parc national des Calanques, developpement-durable.gouv.fr

Ouvrage :

- Les bienfaits de la nature et du paysage sur la santé-swissinfo.ch- publié le 22 mai 2007
- HUBERT REEVES, POLITIQUE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS, Montréal, Bibliothèque nationale 3^e trimestre 2004 ISBN-2-7647-0441-0

DOCUMENT DIVERS

annuaire des statistiques de la wilaya de Bejaia, année 2009

plans de gestion du parc national de Gouraya

PDAU intercommunale de Bejaia, année 2009

direction de tourisme de la wilaya de Bejaia

ORGANISME CONSULTE

Mémoires d'étude:

- Bouchafa, hamache, Mémoire fin d'étude architecture préservation et mettre en valeur du patrimoine naturel de la ville de bejaia
- Emmanuel BOREY - Mémoire de formation continue QEB promotion 2010, écoquartier- la re-émergence du végétal urbain
- GENEVIÈVE DUPONT, LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL PAR LA CRÉATION DE SENTIERS ÉCOTOURISTIQUES